



iiied

Dossier no. 145

Les arbres sont notre épine dorsale

Intégration de l'environnement
et du développement local
dans le Tigray en Éthiopie

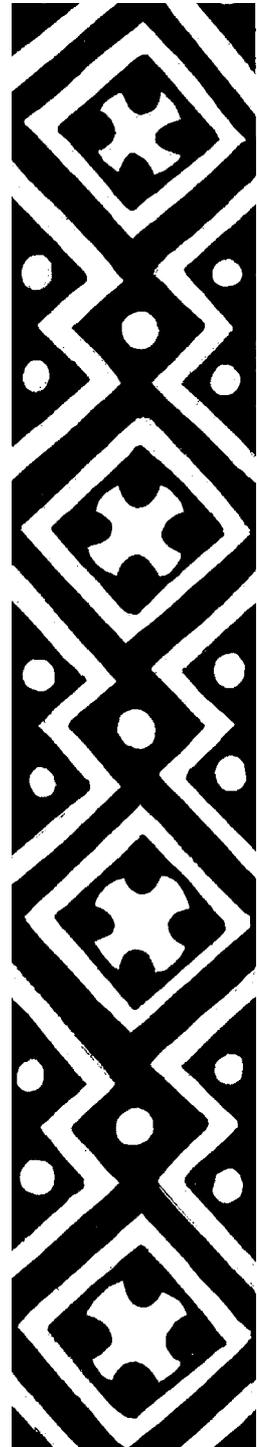
Yohannes GebreMichael
et Ann Waters-Bayer

Juillet 2007



Irish Aid

Department of Foreign Affairs
An Roinn Gnóthaí Eachtracha





Les arbres sont notre épine dorsale

Intégration de l'environnement et du
développement local dans le Tigray en Éthiopie

Yohannes GebreMichael
Ann Waters-Bayer



Remerciements

Nous souhaiterions remercier Camilla Toulmin et Ced Hesse de l'Institut International pour l'Environnement et le Développement (IIED) à Londres, pour nous avoir donné l'occasion d'entreprendre la brève étude sur l'environnement et le développement du Tigray, sur laquelle se base ce document. Nous sommes très reconnaissants à l'aide que nous ont accordée l'IIED et Irish Aid à Dublin, Addis-Abeba et Mekelle – tout particulièrement Ced Hesse, Tom Bigg, Tara Shine, Hiwot Mebrate, Aynalem Gesesse et Amanuel Asgedom – en mettant des informations et des rapports à notre disposition et en facilitant nos travaux à beaucoup d'autres égards. Nous remercions tous les agents des institutions gouvernementales et non gouvernementales au niveau fédéral, régional et de district qui ont bien voulu nous faire partager leurs expériences et leurs points de vue. Nous sommes particulièrement reconnaissants aux membres des communautés et aux agents de développement qui ont bien voulu dialoguer avec nous alors que nous n'avions pas pris rendez-vous pour les rencontrer. Nous adressons aussi nos remerciements à Ced Hesse et Wolfgang Bayer pour leurs commentaires et suggestions sur la version antérieure de ce dossier.

Nous souhaitons également remercier Irish Aid d'avoir commandité l'étude et financé la publication du présent dossier.

Traduit de l'anglais par Maryck Nicolas-Holloway, Tradwise Plus Ltd.

A propos des auteurs

Yohannes GebreMichael (yohannesgmichael@yahoo.com) est professeur au Département de Géographie et d'Études de l'Environnement à l'Université d'Addis-Abeba en Éthiopie. Il a effectué un travail poussé sur les programmes de conservation des sols et de l'eau et sur la gestion des ressources naturelles dans les hauts plateaux et les zones pastorales. Il s'intéresse tout particulièrement à la conservation des sols et de l'eau, au savoir autochtone, à l'innovation locale, au développement endogène, à la sécurité alimentaire et aux thèmes socioculturels.

Ann Waters-Bayer (ann.waters-bayer@etcnl.nl) est sociologue agricole et travaille avec la Fondation ETC aux Pays-Bas. Elle s'est spécialisée dans les méthodes de développement participatif de l'innovation par les communautés rurales, les agents de développement et les chercheurs. Elle fait actuellement partie de l'équipe d'appui international du programme d'action-recherche PROLINNOVA (PROMotion de L'INNOVation locale en agriculture écologique et gestion des ressources naturelles) dont elle soutient plus étroitement les travaux entrepris en Éthiopie, au Kenya et en Afrique du Sud.

Impression : Russell Press, Nottingham, Royaume-Uni.

Imprimé sur papier recyclé Challenger Offset 90g, et Challenger Tint (Gold) 160g pour la couverture.

Table des matières

Liste des abréviations

1. Introduction	1
1.1 Contexte	1
1.2 Méthodologie de l'étude	2
2. Principaux enjeux environnementaux au Tigray	5
2.1 Dégradation des terres	5
2.2 Manque de terres	6
2.3 Maladies hydriques et pollution	6
2.4 Pénurie de combustible	7
2.5 Piètres services de santé	7
2.6 Conflit et insécurité	8
3. Contexte institutionnel lié aux enjeux environnementaux du Tigray	9
3.1 Un cadre politique robuste	9
3.2 Contradictions et faiblesses dans l'application de la politique	10
4. Initiatives permettant d'aborder les enjeux environnementaux et leur "taux de réussite"	12
4.1 Initiatives venant de l'extérieur	12
4.2 Initiatives endogènes ("du cru")	16
4.3 Différentes optiques du succès	20
5. Acquis et avenues à explorer	22
5.1 Rechercher la clarté conceptuelle	22
5.2 Renforcer les capacités au sein des organisations gouvernementales et non gouvernementales	22
5.3 Définir des conditions cadres pour l'application de la protection de l'environnement au niveau local	23
5.4 Optimiser l'apprentissage local en matière d'environnement et de développement	24
5.5 Effectuer des recherches pour accompagner l'action	25
5.6 Assigner des fonds destinés à la protection de l'environnement dans le cadre d'un soutien budgétaire	26
5.7 Renforcer les organisations et la voix des communautés locales	27
5.8 Travailler avec et par le biais de la société civile éthiopienne	28
Bibliographie	29

Liste des abréviations

ADLI	Industrialisation pilotée par le développement agricole
BoANR	Bureau de l'agriculture et des ressources naturelles
BoARD	Bureau du développement agricole et rural
CES	Conservation de l'eau et du sol
EIE	Évaluation de l'impact sur l'environnement
EPLAUA	Autorité pour la protection de l'environnement, l'administration et l'exploitation foncières
GRN	Gestion des ressources naturelles
GTZ	<i>Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit</i>
IIED	Institut International pour l'Environnement et le Développement
ILEIA	Centre d'information pour l'agriculture durable à faible consommation externe
ILRI	Institut international de recherche sur l'élevage
ISWC	Programme autochtone pour la conservation des sols et de l'eau
LEISA	Agriculture durable à faible consommation externe
ONG	Organisation non gouvernementale
OSC	Organisation de la société civile
PASDEP	Plan pour un développement accéléré et durable pour mettre fin à la pauvreté
PBS	Protection des services de base
PROLINNOVA	PROmotion de L'INNOVAtion locale en agriculture écologique et gestion des ressources naturelles
PSNP	Programme de filet de sécurité en matière de production
REST	<i>Relief Society of Tigray</i>
TRSP	Programme d'appui régional du Tigray

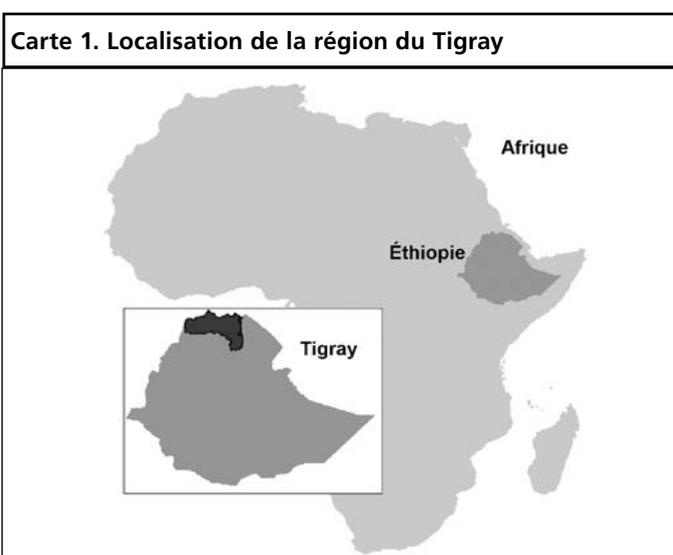
1. Introduction

1.1 Contexte

La dégradation de l'environnement et le manque de terres au Tigray, la région la plus au nord de l'Éthiopie (voir la carte 1) ne sont pas des problèmes nouveaux. La région était déjà peuplée et exploitée plusieurs siècles avant Jésus-Christ mais le déclin du royaume axoumite au Tigray quelque 600 ans après Jésus-Christ a été attribué à une dégradation des terres telle que la production agricole ne pouvait plus faire face à l'essor démographique (Hurni, 1988). Pourtant, avec ses quatre millions d'habitants, la population actuelle est encore plus élevée qu'elle ne l'était à l'époque. Comment des générations d'agriculteurs ont-elles donc pu continuer de travailler les terres en évitant la dégradation de l'environnement ?

La plupart des gens considèrent que la dégradation des terres constitue l'enjeu primordial pour l'environnement au Tigray. Les principales politiques gouvernementales appliquées pour traiter de ce problème sont modelées suivant l'idée que les agents gouvernementaux se font de "l'environnement" et par leurs perceptions des pratiques locales d'aménagement des sols, qu'ils tendent à considérer comme rétrogrades et destructrices. Les politiques sont donc axées sur la protection des ressources par le biais d'interventions techniques appuyées par des incitations non durables (sous forme de vivres ou d'argent). Celles-ci ne cadrent pas avec les perceptions, les priorités et les pratiques locales.

L'environnement fait partie intégrante de la vie quotidienne et des moyens de subsistance des populations rurales du Tigray. En outre, nombre de communautés ont développé leurs propres institutions et leurs propres méthodes de gestion de l'environnement



qui jouissent localement d'un haut degré de légitimité. Les interventions par le gouvernement et par maints ambitieux projets bilatéraux et multilatéraux au nom du développement et de la protection de l'environnement n'ont généralement pas su reconnaître ces initiatives. Au lieu de cela, elles ont tenté d'introduire de nouvelles structures organisationnelles et des réglementations pour la protection des ressources, qu'elles n'ont pas toujours été en mesure d'entretenir et de faire appliquer. Parce qu'ils ne cherchent pas à identifier une synergie entre les préoccupations du gouvernement régional et celles de la population locale, les efforts déployés des deux côtés se sont essoufflés et le rêve commun de développement durable n'a jamais semblé si loin. Le gouvernement a besoin de bâtir ses politiques sur de bons exemples de pratiques locales, au sein desquelles les préoccupations environnementales occupent une place de premier choix dans le développement durable et équitable.

Dans ce dossier, nous examinons les politiques et les pratiques du gouvernement fédéral éthiopien et provincial du Tigray en réponse aux enjeux environnementaux dans le cadre du développement et nous les comparons aux efforts endogènes déployés pour répondre à ces enjeux. Nous mettons en exergue les différences de perception entre les parties prenantes. Lorsque le gouvernement tente d'intégrer l'environnement et le développement, l'environnement est avant tout perçu comme quelque chose à protéger, même si ces perceptions évoluent peu à peu. Dans les perceptions locales, environnement et développement sont inextricablement liés. La question des perceptions revêt de l'importance, car elle influence la nature du dialogue entre les parties prenantes. Des perceptions différentes peuvent déboucher sur des malentendus, des quiproquos et un mépris des priorités et des opinions des principales parties prenantes, à savoir ceux et celles qui occupent la terre et vivent de la terre. Nous examinons de plus près certaines des bonnes pratiques locales de la gestion de l'environnement et nous tirons des enseignements susceptibles de guider la politique environnementale et son application dans le Tigray.

1.2 Méthodologie de l'étude

Cette publication se base sur une étude (Yohannes & Waters-Bayer, 2006) commanditée par Irish Aid afin d'explorer comment sont abordées les questions environnementales dans le cadre des processus de développement local de la région. Cette étude constituait une phase préparatoire au renouvellement de l'accord entre Irish Aid et le gouvernement du Tigray pour une aide budgétaire directe dans le cadre du Programme d'appui régional du Tigray (*Tigray Regional Support Programme* – TRSP). Les principaux objectifs de l'étude étaient les suivants :

1. documenter les bonnes pratiques locales en matière de gestion de l'environnement qui contribuent à de meilleures conditions de vie et à une exploitation durable des terres ; et
2. passer en revue divers aspects de la participation, de la gouvernance et des capacités liés à la manière dont les considérations d'ordre environnemental sont reflétées dans les processus de prise de décision et de développement aux niveaux régional, du district (*woreda*) et du sous-district (*tabia*).



Initiative locale pour la gestion du sol, des pierres et de l'eau afin de créer des bandes de terres arables dans le district d'Irob au Tigray oriental

Nous avons réalisé l'étude en juillet-août 2006. Nous avons complété l'examen des documents de politique, des papiers stratégiques, des comptes rendus extérieurs et autres articles par une visite d'une semaine dans le Tigray. Là-bas, nous avons rendu visite à des organisations gouvernementales et non gouvernementales pour voir comment elles abordent les enjeux environnementaux dans leurs activités de développement, leurs liens avec les autres institutions, et leurs points de vue sur les meilleures pratiques pour réussir à intégrer l'environnement et le développement. Nous nous sommes appuyés sur nos connaissances antérieures en matière d'agriculture et de gestion des ressources naturelles (GRN) au Tigray, où nous avons déjà réalisé plusieurs études. Sur la base des recommandations de nos interlocuteurs et de nos connaissances, nous avons sélectionné six lieux d'expérimentation à visiter dans les zones orientales et centrales du Tigray. Ces lieux comprenaient des cas où des agences extérieures (aux communautés locales) comme Irish Aid, FARM-Africa et la Relief Society of Tigray (REST) avaient soutenu des projets de développement ainsi que des cas de gestion traditionnelle des ressources et des initiatives locales pour traiter les enjeux environnementaux.

Nous avons parlé à des petits groupes d'hommes, de femmes, de sages, de jeunes, d'enfants, d'agents de développement, d'administrateurs des autorités locales et de personnel d'ONG et du gouvernement au niveau des districts et des sous-districts. En ce qui concerne les visites de terrain, nous n'avons pas pris rendez-vous, car nous ne voulions pas qu'on nous présente des histoires toutes faites de cas exemplaires, comme cela se produit si souvent lors des missions d'évaluation. Nous ne procédions pas à une



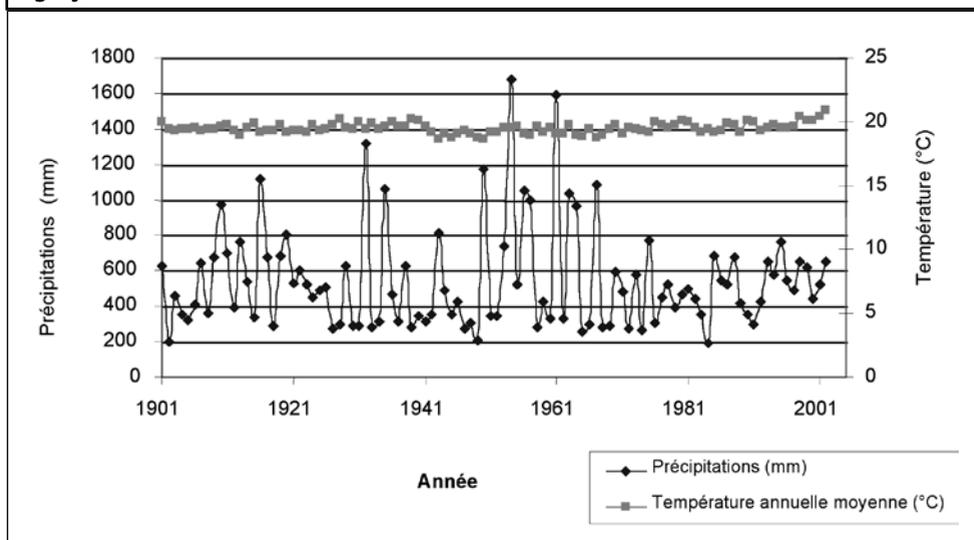
évaluation mais plutôt à une exploration des perceptions, des enjeux, des expériences et des pratiques. Nous avons parlé avec des gens que nous avons rencontrés plus ou moins par chance en traversant les villages et les bassins versants et avec des petits groupes qui avaient eu vent de notre arrivée grâce au bouche à oreille. Nous avons parlé à 90 personnes environ, pour moitié sur place et le reste à Mekelle, la capitale du Tigray.

Notre approche de cette étude s'appuyait sur le concept de l'environnement naturel axé sur les personnes, en considérant que ce terme faisait référence aux ressources aériennes, aquatiques et terrestres qui entourent les êtres humains. En ce qui concerne les "enjeux environnementaux", nous nous sommes axés sur les questions de dégradation, de conservation et d'exploitation durable des ressources naturelles. Par l'expression "gestion durable de l'environnement", nous faisons référence non pas à la conservation de la nature en tant que telle mais plutôt à la façon dont les humains co-habitent avec d'autres expressions de la nature, exploitent aujourd'hui les ressources naturelles pour préserver leurs fonctions pour les générations futures. Le mot "gestion" dans ce contexte fait référence à l'action par des êtres humains en réponse à des influences exercées par leur milieu naturel et en vue d'influer sur leur milieu naturel. Ceci englobe aussi les valeurs, les institutions et les organisations qui pilotent l'activité humaine. Par le terme "local", nous faisons référence au niveau du district ou à un échelon inférieur ; le plus souvent, il s'agit du niveau des communautés qui vivent dans un village ou à proximité.

2. Principaux enjeux environnementaux au Tigray

La région du Tigray se trouve dans le nord de l'Éthiopie (Carte 1) ; son terrain est accidenté et s'étale de 400 à près de 4 000 m au-dessus du niveau de la mer. Son climat est à dominance semi-aride avec des précipitations irrégulières et de fréquentes périodes de sécheresse. Plus de 85 % de la population habite en zones rurales et dépend principalement de l'agriculture, l'élevage, la cueillette et la chasse.

Figure 1. Précipitations et températures à Teghane, district d'Atsbi Womberta, Tigray, 1901–2001



Source : Assefa & van Keulen, 2005.

2.1 Dégradation des terres

Au Tigray, pour le gouvernement et les projets classiques, la dégradation des terres est perçue comme suit (compilé à partir de différentes sources par Fitsum *et al.*, 2002) :

- plus de 50 % des hauts plateaux du Tigray sont gravement dégradés ;
- environ 46 % de ses terres arables souffrent d'une grave érosion du sol ;
- parce que les sols ont une faible teneur en matières organiques et une faible capacité de rétention de l'humidité, les taux de ruissellement des eaux de pluies sont élevés ;
- les nutriments du sol sont rapidement perdus en raison du brûlage du fumier et des résidus de cultures.

Dans une certaine mesure, les utilisateurs des terres font référence à la dégradation des terres selon des concepts semblables, en évoquant la perte de sol, la prolifération d'éperons rocheux dénudés, la diminution de la fertilité du sol et leur impression que le climat est plus sec qu'il ne l'était jadis (ce qui engendre plus de stress hydrique pour les plantes).

2.2 Manque de terres

Une question étroitement liée à l'environnement est la croissance démographique qui pousse les gens à exploiter les terres marginales. La densité démographique la plus élevée est dans les hauts plateaux du Tigray oriental, où un ménage moyen de cinq personnes exploite un demi-hectare. Les terres du milieu (notamment l'escarpement oriental qui descend vers la région d'Afar) et les basses terres du Tigray occidental sont beaucoup moins peuplées. Chercheurs, décideurs et utilisateurs des terres sont tous d'accord sur un point : la croissance démographique compromet la base des moyens de subsistance des communautés rurales.

Un nombre toujours plus grand d'habitants cherchent à vivre sur une superficie comptée de terres des hauts plateaux, car les gens les préfèrent pour des raisons climatiques et sanitaires. Les parcelles de terres arables actuellement détenues par les ménages leur ont été allouées il y a plus de 15 ans, lorsque le Tigray a été libéré du joug militaire *Derg*.¹ Depuis lors, toute nouvelle subdivision des terres n'a pas été officiellement permise. Certains jeunes couples mariés utilisent "sans faire de bruit" des terres allouées à leurs parents ou concluent des accords de métayage avec les propriétaires. Il n'y a guère de possibilité pour augmenter l'agriculture dans les hauts plateaux, sauf là où de nouvelles terres peuvent être créées, par ex. par la collecte des boues alluviales amassées derrière les barrages, le réaménagement des ravins d'érosion ou la régénération des berges des rivières. Les seules zones assez grandes pour permettre un élargissement des terres arables sont les basses terres occidentales, où le gouvernement du Tigray tente de réimplanter les populations afin de réduire la pression démographique sur les hauts plateaux – au moins sur le papier – pour promouvoir un développement équitable qui tienne compte des enjeux environnementaux dans les zones nouvellement peuplées. Toutefois, le gouvernement a aussi alloué de vastes étendues de basses terres à des investisseurs privés pour y pratiquer une agriculture intensive. Dans une certaine mesure, les paysans des hauts plateaux ont eux-mêmes tenté de soulager les pressions exercées sur les terres en migrant vers d'autres régions d'Éthiopie, tout au moins à titre saisonnier. Ils prennent conscience du fait que les nouvelles générations devraient avoir moins d'enfants et/ou que certains jeunes doivent partir pour rejoindre les nouvelles zones d'aménagement, les villes ou même l'étranger.

2.3 Maladies hydriques et pollution

Dans les zones rurales, les principales sources d'eau pour les humains et les animaux sont les sources, les rivières, les étangs naturels (par ex. les lits des rivières temporaires) et les puits traditionnels peu profonds. Ces plans d'eau peuvent être sources de maladies hydriques. Les techniques modernes de collecte de l'eau que des projets du gouvernement et des ONG ont introduites ces dernières années, principalement pour l'irrigation des basses terres, sont victimes d'une infestation par des vecteurs du paludisme et de la schistosomiase. La pollution des eaux urbaines a aussi un impact sur les sources d'eau rurales par le biais des rivières qui traversent les villes. Il n'existe pas de données fiables sur l'effet de l'utilisation d'engrais artificiels et de pesticides sur la santé humaine et animale mais bon nombre de paysans se plaignent de leurs effets catastrophiques sur les colonies d'abeilles.

1. *Derg* : le "Comité de coordination des forces armées, de la police et de l'armée territoriale", pour faire référence aux militaires qui gouvernaient l'Éthiopie de 1974 à 1991.



© Ann Waters-Bayer

Des villageois collaborent afin de restaurer des ravines gravement érodées à Sero, au Tigray central

2.4 Pénurie de combustible

Un problème grave au Tigray concerne la pénurie de combustible. Environ 85 % de l'énergie utilisée dans la région provient de la biomasse. En zones rurales, environ les deux tiers sont constitués de bois, le reste provenant de fumier et de résidus de cultures. Dans les villes, 50 % de l'énergie provient du charbon de bois et 40 % provient du bois. Lors des campagnes de reboisement menées par le gouvernement, les aires protégées sont souvent plantées sous espèces exotiques pour la production de bois énergie ou de fourrage ou simplement pour créer un couvert végétal. Jusqu'à récemment, il n'a guère été accordé de valeur aux espèces locales à usages multiples. Dans le même temps, les services de vulgarisation promeuvent des variétés modernes, censées avoir des rendements supérieurs sur des parcelles plus petites, pour remplacer les "land races"² des cultures céréalières et même l'une des céréales de base, le tef (*Eragrostis tef*).

2.5 Piètres services de santé

Dans les points reculés du Tigray, les services de santé modernes, tant pour les humains que pour les animaux, ne sont guère répandus ; il est difficile de se procurer des médicaments et le pouvoir d'achat de la majeure partie de la population locale est très bas. Ces personnes utilisent principalement des plantes médicinales traditionnelles pour soigner les maladies humaines et animales. Parmi les autres problèmes rencontrés dans le Tigray et liés à l'environnement – en ce sens qu'ils entravent une bonne gestion des terres – figurent les piètres infrastructures matérielles et sociales ainsi que la prolifération du VIH/sida.

2. Terme vernaculaire (anglais) utilisé en Éthiopie et dans beaucoup d'autres pays pour signifier les variétés traditionnelles des différentes cultures.

2.6 Conflit et insécurité

Un legs a profondément marqué l'environnement : il s'agit de la longue histoire de guerres et d'incertitudes qu'a traversée la population du Tigray. Les divers régimes politiques qu'elle a connus, la redistribution fréquente des terres avant que le gouvernement actuel ne prenne le pouvoir et la guerre récente avec l'Érythrée ont eu un effet cumulé non seulement sur l'environnement mais aussi sur la confiance que la population rurale prête désormais aux investissements dans la gestion de l'environnement. Ce legs et les interventions externes massives, principalement par le gouvernement et les agences d'aide extérieures, qui entendaient conserver les ressources naturelles et accroître la productivité agricole, ont dévalorisé le savoir autochtone et affaibli les liens traditionnels qui existaient jadis entre la société et l'environnement. Dans bon nombre de cas, le soutien extérieur consistait à prescrire des travaux de conservation que la population locale devait réaliser pour obtenir de l'aide alimentaire. Ceci a certes soulagé la situation à court terme, mais a érodé la confiance de la population quant à ce qu'elle peut réellement faire avec ses propres ressources et sa créativité pour affronter les défis que posent la production et l'environnement. Les populations rurales ayant "bénéficié" de ces projets comptent désormais sur le gouvernement, les ONG et les agences étrangères pour leur fournir ce dont elles ont besoin. Cette dépendance à l'égard d'un soutien extérieur crée un défi énorme pour la gouvernance locale de l'environnement.

3. Contexte institutionnel lié aux enjeux environnementaux du Tigray

3.1 Un cadre politique robuste

En Éthiopie, bon nombre des politiques, lois et institutions gouvernementales existantes fournissent un cadre propice à une bonne gestion de l'environnement. La politique éthiopienne de développement rural vise expressément à améliorer la productivité des terres par le biais de la conservation et la réhabilitation des ressources naturelles, en accordant une attention particulière aux ressources en eau. Elle encourage la participation des communautés locales de façon à ce qu'elles bénéficient des ressources restaurées et soient motivées pour continuer à les gérer. D'après le Plan pour un développement accéléré et durable pour mettre fin à la pauvreté (*Plan for Accelerated and Sustainable Development to End Poverty – PASDEP*), tous les bureaux sectoriels doivent intégrer les questions environnementales dans leur gestion.

Le Tigray a adopté la politique centrale de l'Éthiopie en matière de développement économique – Industrialisation pilotée par le développement agricole (*Agricultural Development Led Industrialisation – ADLI*) – à laquelle elle a ajouté le descripteur "basé sur la conservation". Elle appelle son approche en matière de développement rural "Gestion intégrée participative des bassins versants". La stratégie régionale de développement est pleinement compatible avec le Programme éthiopien de développement durable et de réduction de la pauvreté et avec la Stratégie de sécurité alimentaire. Cette dernière comprend le Programme national de filet de sécurité en matière de production (*Productive Safety Net Programme – PSNP*), conçu pour protéger les ménages qui connaissent une insécurité alimentaire chronique face à l'amenuisement de leurs actifs et leur fournir un revenu tandis qu'ils restaurent leur environnement afin de consolider les actifs communautaires.

Le gouvernement du Tigray a introduit la certification des terres afin d'augmenter la sécurité d'accès des paysans aux ressources foncières et pour faire en sorte qu'ils soient prêts à y consacrer des investissements. En 1996-98, les titres portant sur la plupart des terres arables du Tigray étaient immatriculés au nom des ménages qui détenaient la parcelle qui leur avait été allouée plus de 15 ans auparavant. Les titres sont enregistrés au nom du chef de famille, qu'il s'agisse d'un homme ou d'une femme. La politique de certification permet aux descendants d'hériter des terres et elle prévoit aussi la location à des tiers. Le processus a été exemplaire, en ce sens qu'il a impliqué la communauté locale dans l'enregistrement et la démarcation des parcelles, en se servant de la langue locale (le Tigrigna) et de méthodes de mesure simples. Ceci a permis non seulement de documenter les droits d'exploitation des ressources mais aussi de déboucher sur une meilleure appréciation locale du lien entre les ressources existantes, les pressions exercées par la population humaine et les possibilités de développement futur. La participation des anciens à la résolution des conflits relatifs aux droits d'exploitation a également renforcé la confiance locale envers le système d'administration foncière (Mitiku et al., 2005).



L'Agence éthiopienne pour la protection de l'environnement a été créée en 1996 afin de coordonner les activités liées à l'environnement à l'échelle nationale. Elle a contribué à la création de bureaux au niveau régional afin de coordonner les secteurs qui assument des responsabilités touchant à l'environnement (agriculture, industrie, tourisme, énergie, eau, forêt, santé, éducation, routes et autres travaux publics) et en vue d'intégrer les questions environnementales dans tous les secteurs. Au Tigray, l'Autorité pour la protection de l'environnement, l'administration et l'exploitation foncières (*Environmental Protection, Land Administration and Use Authority – EPLAUA*) a été créée en 2004, sous l'égide du Département des ressources naturelles qui dépend du Bureau de l'agriculture et du développement rural (*Bureau of Agricultural and Rural Development – BoARD*) et elle est devenue depuis un organe semi-autonome. La certification foncière est l'une de ses principales activités et elle dispose d'antennes d'administration foncière dans tous les districts. Toutes les personnes que nous avons interviewées au sein des agences gouvernementales et des ONG considéraient que la création de l'EPLAUA avait été un pas important qui symbolisait la plus grande attention accordée aux questions environnementales au Tigray.

La politique actuelle (au Tigray comme ailleurs en Éthiopie) prônant la décentralisation des pouvoirs publics vers le niveau du district devrait renforcer la gouvernance locale de l'environnement. Le processus de décentralisation conforte les principes qui sont à la base de la gestion intégrée des bassins versants au niveau local : amener la prise de décision concernant les ressources locales au niveau des utilisateurs et les relier à des échelons supérieurs qui confèrent à leurs activités un cadre institutionnel.

3.2 Contradictions et faiblesses dans l'application de la politique

Bien que le cadre politique soit prometteur, il existe toutefois un certain nombre d'enjeux et de défis critiques pour veiller à ce qu'une gestion saine de l'environnement soit effectivement pratiquée. L'un des problèmes majeurs tient à la très faible attention qui est accordée au savoir autochtone, aux initiatives de développement endogènes et aux perceptions locales d'intégration de l'environnement et du développement. Il est bien souvent présumé au sein des décideurs que la population locale n'a pas conscience des enjeux environnementaux, rechigne à utiliser des technologies modernes et utilise les ressources naturelles à mauvais escient (et qu'elle devrait donc faire l'objet d'un exercice de "sensibilisation"). En outre, le gouvernement est confronté à des défis dans l'application de ses politiques, notamment la manière de concilier le double objectif de productivité élevée et de pérennité. Des contradictions naissent, par exemple l'attribution de vastes étendues de basses terres à des investisseurs à des fins d'agriculture "moderne" intensive, alors que la politique fait référence à un développement équitable. Pour l'agriculture à grande comme à petite échelle, l'application de l'ADLI se concentre sur l'intensification de la production par le biais de technologies agricoles modernes, notamment l'irrigation. Dans les zones à déficit alimentaire chronique, le PSNP promeut la construction de barrages de correction, la collecte des eaux et la plantation d'arbres par le biais d'incitations en nature (sous forme de vivres) ou sous forme d'argent. Il associe les activités de réhabilitation de l'environnement aux mesures de vulgarisation agricole qui impliquent des contributions extérieures et il a introduit des races animales, qui sont offertes à crédit aux ménages ruraux. Les agricul-

teurs sont souvent contraints d'accepter le crédit, même s'il s'agit d'investir dans quelque chose qui leur inspire peu confiance.

Les sauvegardes environnementales incorporées dans les politiques et les législations sont faiblement appliquées. L'EPLAUA reste encore une institution relativement jeune et elle manque de ressources en termes d'installations, de fonds et de main-d'œuvre qualifiée. Elle n'a que très peu de pouvoir politique pour faire appliquer la réglementation environnementale, par ex. obliger les grandes entreprises, y compris les investisseurs agricoles des basses terres, à fonctionner d'une manière qui soit respectueuse de l'environnement.

La coordination entre les secteurs à propos des questions environnementales n'est pas bonne. L'EPLAUA est censée faciliter la collaboration mais elle n'a pas encore la capacité de le faire. En guise de point de départ de l'intégration de l'environnement dans les agences gouvernementales, elle a demandé à chaque bureau sectoriel de désigner un agent de liaison avec l'EPLAUA et de former un "réseau environnemental". La plupart des bureaux ont nommé des points focaux mais ils attendent encore des explications quant à ce qu'ils sont censés faire.

Jusqu'ici, ce qui touchait à l'environnement était jugé relever du mandat du BoARD, qui se résume, globalement, à construire et à entretenir des structures de conservation de l'eau et du sol (CES), à planter des arbres et à empêcher l'exploitation abusive des ressources naturelles (ne prélevez pas de sable du lit des rivières ; ne sortez pas de pierres des carrières ; ne laissez pas les animaux paître dans les aires réservées). Le concept d'environnement est donc largement confiné à la protection des ressources. Cette approche se base sur un raisonnement que l'on retrouve au sein du gouvernement du Tigray et dans toutes les principales agences d'aide, selon lequel exploiter les ressources naturelles revient à les détruire. Le mot "Environnement" est bien souvent considéré comme quelque chose de distinct, aux antipodes du développement, plutôt que quelque chose qui en fait partie intégrante. Cette façon très commune de traiter des questions environnementales n'englobe pas le développement durable par une utilisation judicieuse des ressources naturelles.

Enfin, il n'y a guère d'accès public à l'information sur les politiques environnementales et sur les impacts environnementaux des interventions du gouvernement et du secteur privé au nom du développement. En Éthiopie, et tout particulièrement au Tigray, la capacité de la société civile à attirer l'attention du gouvernement sur des préoccupations d'ordre environnemental, y compris l'application de politiques et législations existantes, est très faible.



4. Initiatives permettant d'aborder les enjeux environnementaux et leur "taux de réussite"

4.1 Initiatives venant de l'extérieur

Sur la base de l'approche standard susmentionnée, de nombreuses initiatives ont été prises dans le passé ou sont actuellement en cours par des organisations gouvernementales ou non gouvernementales afin de s'attaquer aux enjeux environnementaux du Tigray. Les plus connues sont celles qui sont soutenues par des projets internationaux et bilatéraux, comme le Programme alimentaire mondial, la Coopération technique allemande (GTZ) et Irish Aid. Certaines des techniques de GRN promues par le biais de ces projets et aussi directement par le gouvernement du Tigray, par ex. la construction de barrages de correction et la collecte de terres et d'eau, se basent sur des idées et des intentions intéressantes, mais sont imposées d'une manière uniforme selon des normes de réalisation très strictes, ce qui va souvent à l'encontre de l'objectif final recherché.

Un exemple de succès retentissant par un projet bilatéral en matière d'intégration de l'environnement et du développement est le projet du bassin versant du Gergera dans le district d'Atsbi Wenberta au Tigray oriental (voir l'Encadré 1). Toutefois, nos discussions avec des membres de la population locale suggèrent que leurs capacités à continuer le travail a été compromise par 1) la dépendance du projet à l'égard de la technologie et des apports extérieurs (gabions métalliques) et, plus récemment, 2) la dépendance introduite par le PSNP, qui invite les gens du cru à travailler à la réhabilitation de l'environnement dans d'autres bassins versants et non dans leur région d'origine.

Encadré 1. Gestion intégrée du bassin versant à Gergera

Un succès retentissant : Le bassin versant de Gergera dans le sous-district d'Hayalom, district d'Atsbi Wenberta, au Tigray oriental (à quelque 60 km de Mekelle) couvre environ 550 ha et compte approximativement 350 ménages (soit presque 2000 habitants). Au milieu des années 1990, les collines étaient dépouillées de végétation et les pâturages du fond de la vallée s'étaient remplis d'alluvions et étaient sujets aux inondations. Les habitants devaient emmener leurs bêtes paître en d'autres lieux. Leur production agricole ne leur permettait de se nourrir que pendant trois mois de l'année. Le reste du temps, ils dépendaient de l'aide alimentaire ou de la migration pour des travaux saisonniers ailleurs. Ils avaient tant de mal à gagner leur vie grâce aux ressources locales qu'ils envisageaient même de partir s'installer ailleurs.

Irish Aid a fait appel à un expert de l'Inde pour former la population à des techniques de gestion intégrée des bassins versants et elle a octroyé des incitations à la CES sous forme de nourriture contre travail. De 1998 à 2000, elle a investi près de 1,9 million de birrs éthiopiens (US\$215.000) dans des activités de réhabilitation et de développement à Gergera : la construction de barrages de correction en pierres apportées en camion et à gabions fournis par le projet, la confection de terrasses sur les collines, la plantation d'arbres, l'enrichissement des pâturages, le lancement de la production irriguée de cultures maraichères et l'introduction de vaches laitières et de ruches modernes. La communauté s'est mise d'accord pour enclore les terres communes et elle a élaboré des arrêtés pour leur protection. Depuis le transfert du projet en 2002, la communauté gère les enclos et rémunère cinq gardes.

L'évaluation de l'impact a révélé que le couvert végétal avait augmenté, davantage d'eau pénétrait dans le sol, le degré d'alluvionnement était nettement réduit, les sources naturelles s'étaient développées et les puits creusés à la main pouvaient facilement atteindre le niveau plus élevé de la nappe phréatique. Grâce aux parcelles irriguées, les paysans pouvaient récolter des céréales et des légumes deux à trois fois

par an. Les rendements ont augmenté. La communauté coupait l'herbe deux fois par an dans les enclos et elle la divisait équitablement entre tous les ménages, qu'ils aient ou non des terres et des animaux. Il y avait donc du fourrage disponible à proximité, de même que du fumier utilisé comme engrais et comme énergie. Les paysans ont formé des coopératives apicoles pour vendre leur miel. La région est devenue célèbre pour sa production élevée de lait et de miel de bonne qualité. Les revenus ont augmenté et se sont diversifiés. Un ménage moyen jouissait d'une sécurité alimentaire pendant sept mois de l'année, au lieu de trois mois seulement auparavant. Le nombre de maisons ayant un toit en tôle ondulée est passé de deux à plus de 300 maisons ; les gens portaient des vêtements de meilleure qualité et ils envoyaient tous leurs enfants à l'école. Les gens restaient dans la localité au lieu d'émigrer.

Depuis 2002, il n'y a eu aucun appui du gouvernement pour la réhabilitation de l'environnement mais des services de crédit sont désormais offerts. Quelques représentants de l'administration de la région et du district ou encore de l'Université de Mekelle décrivent l'exemple du bassin versant de Gergera comme un cas de gestion foncière exemplaire.

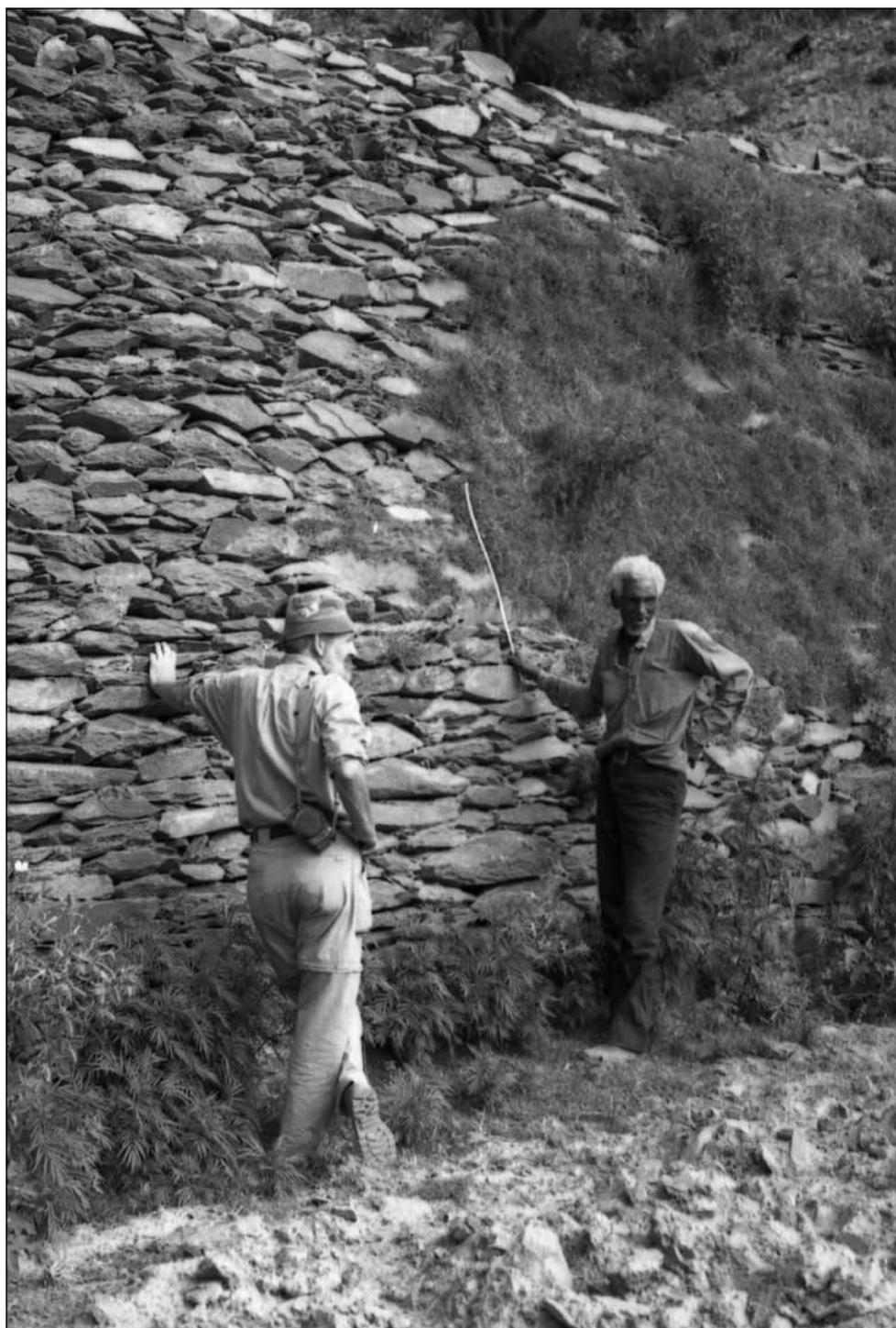
Notre visite : Certes la région dispose d'un bon couvert végétal, remarquable même à une époque de pluviométrie exceptionnellement élevée, lorsque tout le Tigray semble vert. D'après les gens du cru (des hommes), un facteur clé du succès résidait dans la disponibilité de gabions, alors que dans la plupart des autres bassins versants, il fallait se contenter de pierres. Pourtant, aujourd'hui, à Gergera, on peut voir de nouveaux signes d'érosion, même autour des murs de soutènement en gabions ; la formation de ravines demeure un problème ; et les inondations menacent certaines maisons. Une partie du bassin versant supérieur a besoin d'un "traitement" mais les villageois expliquent qu'ils ne peuvent pas faire les travaux car ils ne seraient pas rémunérés. Les travaux de CES prévus dans le PSNP ne sont pas réalisés dans le Gergera, où les habitants sont désormais livrés à eux-mêmes. Plus de 30 % des ménages (essentiellement les plus jeunes) de la tabia n'ont pas de terres. Environ la moitié des ménages du bassin versant a droit à un paiement au titre du PSNP mais ils effectuent les travaux dans d'autres bassins versants. Les personnes que nous avons interrogées à Gergera ont indiqué qu'elles avaient besoin de gabions mais elles n'étaient guère emballées par notre suggestion d'essayer de les obtenir à crédit.

Deux femmes que nous avons interrogées séparément des hommes ont déclaré que la région était jadis réputée pour ses chèvres et que c'étaient les plus souvent des femmes qui les élevaient mais elles ont dû vendre leurs chèvres car il n'y avait nulle part où les faire paître. Les enfants pasteurs ont déclaré qu'il serait préférable qu'il y ait plus de terres sans clôture pour qu'ils puissent se déplacer avec leurs bêtes.

Quelques hommes ont indiqué qu'il y avait un trop grand nombre de groupes de visiteurs qui venaient les voir, dans leurs gros véhicules, piétinant l'herbe et inquiétant les bêtes. Dérangées par ces visites, des colonies d'abeilles ont fui ou sont mortes. Aujourd'hui, les gens ne sont pas aussi riches qu'avant, ont-ils affirmé. Certes, nous n'avons pas pris rendez-vous au préalable pour rencontrer les personnes "bien placées" à Gergera. Nous avons simplement parlé avec les personnes que nous avons rencontrées sur le bassin versant – il ne s'agissait donc absolument pas d'un échantillon représentatif de la population. Mais ces commentaires glanés au hasard font vraiment réfléchir à la notion de "succès".

Sources : Igbokwe & Adede (2001) et visite de terrain.

Au cours de la décennie écoulée, le gouvernement du Tigray et les projets de développement ont accordé une attention particulière à la démultiplication des systèmes "d'enclavement" (pour interdire le pâturage et d'autres formes d'exploitation des ressources sur les terres collectives) et ont prôné une interdiction totale du pâturage au nom de la protection de l'environnement. Les préoccupations soulevées par la dégradation des terres ont fait que l'on s'est concentré sur des questions techniques, en accordant moins d'attention aux valeurs et aux institutions qui motivent la bonne gestion de l'environnement au niveau de la base. Les concepteurs de ces projets semblent avoir mal compris ou fait abstraction de certains principes importants de gestion traditionnelle de l'élevage et des ressources foncières :



© Ann Waters-Bayer

Un paysan irob au Tigray oriental explique son système de collecte de sol et d'eau à un visiteur : il se sert d'une graminée locale pour faire un "gabion" de soutènement

- **La prise de décision démocratique au niveau de la base** et l'élection de chefs ayant des comptes à rendre se trouvent remplacées par une réglementation plus ou moins uniforme qui semble être suggérée en grande partie par les agents du développement et les chefs de sous-district, lesquels accèdent à leur poste pour la simple raison qu'ils savent lire (c'est là le principal critère de nomination) et non parce qu'ils comprennent les enjeux liés à l'environnement et au développement.
- **La tradition d'autonomie dans la gestion de l'environnement** est fragilisée par le recours à des incitations, par ex. la fourniture de nourriture ou d'argent aux personnes qui travaillent à l'enrichissement des enclos en plantant des arbres.
- **La flexibilité des pâturages**, qui permettent aux bêtes de choisir leur propre nourriture, est remplacée par la stabulation et l'affouragement des animaux. Il n'existe aucune preuve scientifique que l'interdiction totale de paître sur un pâturage soit une meilleure façon d'utiliser les ressources qu'un pâturage saisonnier. De fait, des preuves tendent à suggérer que c'est plutôt le contraire !³ Les animaux qui paissent peuvent choisir un régime de meilleure qualité que dans un système d'affouragement et ils restituent des nutriments dans le sol par leurs déjections. Un bon couvert végétal peut vouloir dire que le champ n'est pas utilisé d'une façon aussi productive qu'il le pourrait s'il était utilisé comme pâturage (ou fauché) plus souvent, mais toutefois de façon durable. L'interdiction totale de paître est promue comme une technique qui économise la main-d'œuvre, en arguant que les enfants n'ont alors plus besoin de garder le troupeau mais on se demande dans quelle mesure le travail n'est pas simplement transféré à d'autres membres de la famille, par ex. les femmes qui doivent alors nourrir et abreuver les bêtes.
- **L'utilisation d'espèces localement adaptées** est découragée par l'introduction de races dites "améliorées". La promotion de l'interdiction totale de paître dans les hauts plateaux va de pair avec la promotion de l'élevage d'un petit nombre de races éthiopiennes des basses terres à rendement plus élevé (par ex. Begeit) ou de races laitières exotiques. Les Begeit sont habitués au mouvement et ont du mal à s'adapter à la stabulation. (Comme nous l'a dit une femme lorsque nous avons parlé de l'interdiction de paître : "Si je mettais mon enfant dans une pièce en lui interdisant de sortir, même en le nourrissant bien, il finirait par tomber malade.") En outre, les risques associés à l'élevage de races exotiques sont élevés dans les petites exploitations familiales ayant un accès relativement précaire aux soins vétérinaires et à des aliments de qualité.
- **Le rôle polyvalent de l'élevage** est totalement oublié. Pour les petits exploitants, les animaux fournissent du lait, de la viande et un moyen de trait, mais ils leur apportent aussi de l'engrais et ils représentent un gage d'économies et une certaine sécurité. En outre, dans les systèmes de pâturage traditionnels, différentes espèces d'animaux sont élevées non seulement pour leur polyvalence mais aussi pour réduire les risques et pour exploiter les niches offertes par le couvert végétal, ce qui favorise la biodiversité.

Une autre intervention concernant l'exploitation des terres collectives consiste à les allouer aux jeunes (voir l'Encadré 2). Ceci part du principe que les terres allouées à des individus seront mieux entretenues. Toutefois, une nouvelle subdivision des ressources communes risque d'exacerber la crise sociale et environnementale.

3. La sous-utilisation des pâturages peut donner lieu à un envahissement par les broussailles et à une colonisation par des espèces non apprêtées (Kinyamario & Imbamba, 1992 ; Naveh & Kutiel, 1990).



Encadré 2. Attribution des terres collectives aux jeunes

Certains sous-districts se livrent à des expériences en allouant à de jeunes ménages n'ayant pas de terres arables le droit d'exploiter de petites parcelles de terres collectives, par ex. les flancs de colline et les ravines, principalement à des fins de génération de revenu à partir d'espèces graminées et de produits ligneux, par ex. l'élevage de bêtes en étable, l'apiculture et la culture de fruits. D'après le BoARD, si les jeunes prennent soin de ces terres et les exploitent correctement, leurs droits d'exploitation seront enregistrés. L'argument avancé pour l'attribution de terres collectives aux jeunes est de nature écologique : les terres collectives sont jugées libre d'accès, ce qui débouche sur leur surexploitation et sur la "tragédie des communs". Les jeunes ménages auxquels on donne des droits sur des terres non arables sauront les protéger car elles seront leur source de subsistance.

Toutefois, il faut considérer le revers de la médaille : la privatisation des droits d'exploitation des terres collectives réduit l'accès des autres paysans (tout aussi pauvres) à des ressources qu'ils utilisaient jusque-là pour diversifier leurs sources de subsistance, notamment en guise de fourrage pour leurs bêtes. Certes, les jeunes n'ont pas de terres mais les petits propriétaires ne sont pas riches non plus (comme mentionné plus haut, une parcelle moyenne au Tigray oriental ne fait qu'un demi-hectare ; une parcelle de cette taille ne peut pas nourrir une famille moyenne de cinq personnes pendant une année entière). Aider les pauvres qui n'ont pas de terres en leur donnant des droits d'exploitation exclusifs sur des terres jusqu'ici collectives contribue à appauvrir les petits propriétaires, car cela diminue leur accès aux ressources naturelles communes. Comme l'explique un paysan : "Cela nous rend aussi pauvres les uns que les autres".

En cherchant des sources de revenu basées sur les terres pour une grosse proportion des jeunes, on risque de les asservir à des sites et des sources de subsistance qui ne feront que les maintenir dans la pauvreté. Une autre option serait peut-être de déployer plus d'efforts pour les aider à bâtir d'autres sources de revenu qui ne soient pas directement liées aux ressources foncières.

Sources : Bureau agricole du district d'Ahferom et visites de terrain.

4.2 Initiatives endogènes ("du cru")

Jusqu'à relativement récemment, l'intégration endogène de l'environnement et du développement a rarement été reconnue. De fait, la plupart des gens de l'extérieur – de même que les Éthiopiens ayant reçu une instruction formelle – portaient du principe que les pratiques traditionnelles étaient à l'origine de la dégradation de l'environnement. Ils considéraient le savoir autochtone comme rétrograde et figé. Rares étaient les personnes qui remarquaient la dynamique du savoir local : la manière qu'avait la population locale d'observer les changements de son environnement et de procéder à des expériences et des innovations pour tenter de s'adapter à l'évolution des circonstances. À la fin des années 1990, toutefois, le Programme autochtone pour la conservation des sols et de l'eau (*Indigenous Soil and Water Conservation Programme* – ISWC) du Tigray a attiré l'attention sur ces dynamiques et les partenaires du programme – notamment à l'université de Mekelle et au sein du BoARD – ont documenté de nombreux cas d'innovations rurales et de développement endogène réalisés de manière écologiquement durable (par ex. dans Reij & Waters-Bayer, 2001). Ils ont montré comment les communautés rurales considèrent l'environnement comme faisant partie intégrante de leur vie quotidienne et de leurs moyens de subsistance : les ressources naturelles constituent leur "épine dorsale" (voir l'Encadré 4). Parmi les innovations locales figurent des systèmes développés localement de gestion des flux hydriques, de captage du sol et de l'eau pour créer des micro-environnements propices à une agriculture à haut rendement, de conservation et de gestion de la biodiversité, d'utilisation des plantes locales pour repousser les termites des jeunes semis d'arbres,



© Ann Waters-Bayer

Une femme vend les fruits d'un figuier de Barbarie, une plante introduite il y a environ 140 ans et parfaitement intégrée dans les habitudes alimentaires des populations locales et dans le système de gestion de l'environnement des zones les plus sèches du Tigray. Ici, la plante a de nombreux usages ; elle sert notamment de moyen de lutte contre l'érosion et elle est considérée comme une "bouée de sauvetage" pour nourrir les humains comme les bêtes avant l'arrivée de la moisson

ou encore des systèmes de gestion durable des forêts ou le développement d'institutions locales nouvelles pour gérer les pâturages et apporter des améliorations aux techniques apicoles, etc. (BoANR, 1997 ; Boven & Morohashi, 2002 ; Hailu *et al.*, 2006 ; ILEIA, 2000, 2006 ; Mitiku *et al.*, 2000).

Durant nos visites de terrain, nous avons rencontré plusieurs exemples où la prise de décisions et l'action au niveau local sont pilotées par des préoccupations liées à la GRN pour le bien-être des générations actuelles et futures. Ces processus de développement endogènes sont tributaires d'institutions locales solides ; pour l'essentiel, il s'agit d'institutions basées sur la foi. Les exemples d'utilisation durable des forêts et de conservation de la biodiversité sont associés à des endroits où l'influence de l'Église orthodoxe a été particulièrement puissante, par ex. autour des monastères. Les institutions axées sur la foi sont étroitement liées à d'autres institutions socioculturelles telles que le partage du travail, l'entraide et les filets de sécurité traditionnels. Les réussites locales enregistrées en matière de gestion des ressources collectives (voir les exemples cités dans les Encadrés 3 et 4) semblent reposer sur des bénéfices qui profitent à tous ou à la plupart des membres de la communauté et à l'existence d'arrêtés élaborés localement et respectés par la communauté.

Ces institutions et ces méthodes très avancées de gestion de l'environnement par les communautés locales ont été affaiblies par un long passif de guerres, d'incertitudes

Encadré 3. L'institution autochtone Irob pour la gestion du pâturage de Sengade

Au sein du peuple Irob – un groupe minoritaire d'agropasteurs parlant l'Irobigna dans le nord du Tigray à la frontière de l'Érythrée – il existe des relations étroites entre les institutions démocratiques traditionnelles et la GRN. L'appartenance à un clan est un facteur primordial de la réglementation et de l'accès aux aires de pâturages. Prenons un exemple : il y a plusieurs dizaines d'années, le clan irob des Boknaito a élaboré des règles verbales afin de régir l'entretien et l'exploitation de l'aire de pâturage appelée Sengade et il a créé des structures afin de faire appliquer ce règlement. Ces règles ont été consignées par écrit au début des années 1970. Jusqu'à aujourd'hui, deux sous-districts – Alitena et Weratle – avaient le droit de faire paître leur bétail à Sengade. La zone est interdite au pâturage de la mi-juin à la mi-octobre, durant la saison des pluies, pour que l'herbe puisse épaissir et afin que le sol ne soit pas piétiné et compacté. Les eaux de pluie peuvent alors mieux s'infiltrer dans le sol. Durant la cérémonie d'ouverture du pâturage, chaque année en octobre, le pâturage est béni par des prêtres de l'Église (la plupart des Boknaito sont catholiques). Cette cérémonie revêt un pouvoir moral important pour motiver les habitants à respecter les règles fixées.

Le pâturage de Sengade, estimé faire environ 600 hectares, est divisé en cinq sections, chacune étant surveillée par un garde désigné par les chefs du clan, le tout coordonné par un juge élu par toutes les familles qui utilisent le pâturage. Les gardes sont payés en nature : ils ont le droit de laisser paître six têtes de bétail chacun à l'époque où les pâturages sont fermés. Si des animaux non autorisés sont découverts dans le pâturage à cette époque de l'année, des amendes sont appliquées. Le montant est rendu public et investi suivant le souhait des usagers du pâturage. Il est interdit de faucher l'herbe du pâturage, même lorsqu'il est ouvert. Toutefois, il est possible d'utiliser le pâturage pour l'apiculture durant la période de fermeture. On rapporte que le meilleur miel irob provient du Sengade. Les Irob Boknaito sont fiers que la gestion du pâturage de Sengade ait résisté à l'épreuve du temps. Ils apprécient les avantages économiques (bêtes bien nourries et miel de qualité qui leur fournissent de la nourriture et des revenus) mais ils en tirent aussi une satisfaction spirituelle : "ils le considèrent comme un élément à la gloire de leur conscience clanique et de leur observation historique des bons usages".

Source : Mengistu, 2003.

politiques et d'interventions des pouvoirs publics ; pourtant, elles existent encore à un degré plus ou moins marqué et jouissent d'une grande légitimité locale. En ignorant ces valeurs et ces pratiques dans la gestion de l'environnement, la politique et les pratiques gouvernementales risquent de les fragiliser davantage et manquent donc à leur obligation de protéger l'environnement et d'appuyer un développement équitable et durable. Le gouvernement a besoin de bâtir ses politiques sur des pratiques et des valeurs locales qui mettent les préoccupations environnementales au cœur même du développement.

Encadré 4. Efforts locaux déployés pour maintenir une longue tradition de gestion durable des forêts à Sewne

Sewne, dans le district de Saesi Tsaedaemba du Tigray oriental, abrite un monastère depuis plusieurs siècles. On nous a dit que 700 moines habitaient jadis dans la forêt, laquelle était si dense qu'elle les empêchait de se voir entre eux. Pour se reconnaître, ils criaient "sewne" ("êtes-vous un être humain ?"). L'envie de protéger les ressources forestières et de les exploiter d'une façon durable provient des valeurs culturelles et spirituelles profondément ancrées dans l'esprit des gens qui résident près de ce monastère. Ils ont évoqué l'époque où le gouverneur Ras Mengesha avait construit une route traversant le Sewne sous le règne de l'Empereur Haile Selassie. Les habitants de Sewne avaient interdit au gouverneur d'extraire le bois de la forêt ; il devait le laisser sur place. Ras Mengesha avait félicité les communautés de prendre ainsi soin de leur forêt ; c'est ce qui leur a donné la force de continuer.

La communauté a élaboré des règles verbales et des règlements avant même l'apparition des arrêtés écrits Serit. Personne ne peut couper de matière végétale vivante pour en faire du bois de feu ou du bois de construction. Le bois mort et sec peut être ramassé mais personne ne peut générer de revenu par la vente de bois de feu ou de charbon de bois. Les animaux ont le droit de paître dans la forêt ; de même, l'apiculture est autorisée. Lorsque nous leur avons demandé comment ils ont réussi à conserver la forêt alors que les régions voisines sont presque dénudées, les anciens ont répondu : "Nous connaissons la valeur des arbres ; ils sont notre épine dorsale (...). Nous appliquons les enseignements et la culture du monastère. Nous avons tiré des leçons de notre entourage : nous voyons comment les autres secteurs se dégradent ; comment les femmes ne parviennent plus à trouver du bois pour faire cuire leurs aliments, comment les gens émigrent (...). Walwalo avait jadis des plantes, maintenant on n'y trouve plus que des rochers. Si nous ne faisons pas attention, ce sera le cas pour nous aussi."

Toutefois, les anciens ont parlé du mouvement en faveur de l'agropastoralisme au fil de l'essor démographique. Ils ont travaillé dur pour permettre l'agriculture sur les pentes escarpées en créant des barrages pour piéger le sol et l'eau. Ils ont même transporté de la terre en provenance de zones non arables afin de remblayer le sol derrière les barrages. Il semble y avoir eu des liens avec le clan irob voisin, qui maîtrise bien ce genre de techniques (Asfaha & Waters-Bayer, 2001), grâce aux axes commerciaux vers Asmara en Érythrée. Les sages de Sewne tentent d'enseigner aux jeunes la valeur de la végétation mais ceux qui veulent rester dans la région exigent le droit d'exploiter les ressources. Le bois de feu est parfois coupé de façon illégale. En réponse, la communauté se réunit souvent pour renforcer la réglementation et pour augmenter les amendes en cas d'infractions.

Dans le passé, cette zone qui entoure l'un des plus anciens monastères du Tigray avait une forêt plus dense et fournissait du bois pour construire des églises en d'autres lieux. Aujourd'hui, aux yeux de quelqu'un de l'extérieur, la forêt semble toujours dense et verdoyante mais la population locale admet que beaucoup de choses ont changé et changent encore aujourd'hui. Les anciens craignent que les plus jeunes ne respectent pas leurs fières traditions et ils considèrent que la forêt est menacée. "Pour vous, cette végétation est magnifique ; mais pour nous, ce n'est rien par rapport à ce qui existait auparavant. Si cela continue, nous ne survivrons pas."

Sources : BoANR, 1997 ; Amanuel Hadera, comm. perso. et visite de terrain.



4.3 Différentes optiques du succès

Dans les débats portant sur les exemples plutôt réussis d'intégration de l'environnement et du développement, les principales parties prenantes (membres des communautés locales, ONG et organisations gouvernementales) n'étaient pas toutes du même avis concernant l'idée qu'elles se faisaient du "succès". Le Tableau 1 montre les indicateurs de "réussite" et les facteurs qui y contribuent, tels que perçus par les membres de la communauté (sages, chefs, femmes et jeunes) et par le personnel des agences gouvernementales et des ONG au niveau régional, de district et de sous-district. Les membres de la communauté ont mis davantage l'accent sur la diversification économique, la réduction de l'émigration, les valeurs sociales associées aux ressources naturelles, l'équité du partage des bénéfices entre les membres de la communauté et l'importance des arrêtés communautaires. Les agences gouvernementales considéraient, quant à elles, l'adoption des technologies introduites pour la conservation de l'environnement et les contributions extérieures au développement agricole comme des signes de réussite et elles regardaient leurs propres incitations et leurs efforts de vulgarisation comme des facteurs primordiaux dans ce sens.

On peut déduire du tableau que certaines perceptions sont semblables. En outre, au cours de nos visites de terrain, nous avons vu des signes suggérant que les perceptions évoluent progressivement. Ainsi par exemple, le BoARD a commencé à reconnaître l'innovation locale en matière d'agriculture et de GRN. Reconnaissant que la promotion systématique de techniques uniformisées n'a pas toujours été appropriée pour les paysans pauvres en ressources, notamment dans les zones plus arides, le chef des services de vulgarisation envisage à présent comment il serait possible de "décentraliser" l'offre des services de vulgarisation pour les rendre plus adaptés à un site particulier. Il y a au moins quelques personnes au sein du BoARD dont la mentalité commence à changer et qui se détournent d'une approche de transfert des technologies clé en main en faveur d'une approche plus souple qui encourage les agences de développement et les paysans à tester de nouvelles technologies et à les adapter aux conditions locales. Les Centres de formation agricole récemment mis sur pied dans la plupart des sous-districts du Tigray veulent être des points d'accès propices à cette approche plus sélective du développement agricole et de la GRN par les populations locales.

On voit aussi des signes qui traduisent une évolution des perceptions au sein du système éducatif. Il existait un grand fossé entre l'éducation moderne et la formation d'une part (transmise par le biais des écoles et des services de vulgarisation), et l'éducation traditionnelle d'autre part (transmise par l'intermédiaire des sages et par l'expérience). L'éducation formelle tendait à écarter les enfants de leur milieu naturel et ne les encourageait pas à apprécier à sa juste valeur le savoir environnemental local détenu par leur famille et leur communauté. Plus récemment, l'établissement de clubs de l'environnement dans les écoles contribue – même si cette contribution reste à ce stade fort modeste – à la réorientation de l'enseignement formel dans certaines bourgades rurales.

Tableau 1. Perceptions des différentes parties prenantes concernant la réussite de l'intégration des préoccupations touchant l'environnement au processus de développement dans le Tigray

Indicateurs et facteurs de réussite	Parties prenantes		
	Communauté	ONG	Gouvernement
Indicateurs de réussite : - Amélioration des conditions de vie de la communauté - Production plus diversifiée - Dépendance moindre à l'égard de l'aide alimentaire - Vulnérabilité moindre à la sécheresse - Moins d'émigration du fait de la sécheresse ou de la famine - Réhabilitation des ressources naturelles - Acceptation des contributions extérieures par les paysans - Taux réduit d'abandons scolaires dus à la pauvreté	* * * * * * * *	* * * * * * * *	* * * * * * * *
Facteurs de réussite : - Valeurs communautaires liées aux ressources naturelles - Équité du partage des bénéfices (ceux qui ont des terres et ceux qui n'en ont pas) - Prédominance des arrêtés communautaires - Solide leadership communautaire - Enseignements locaux tirés de la prise de conscience de la dégradation des terres - Engagement communautaire envers le développement - Accès à l'information - Incitations et appui des services de vulgarisation du gouvernement	* * * * * * * *	* * * * * * * *	* * * * * * * *

5. Acquis et avenues à explorer

À partir de nos observations et de nos discussions sur les activités de développement entreprises par les projets gouvernementaux et les ONG, d'un côté, et le développement endogène par des communautés rurales sensibles au développement d'autre part, nous avons tiré les enseignements suivants et identifié quelques domaines sur lesquels il serait bon d'axer les efforts futurs en vue d'intégrer l'environnement et le développement au Tigray.

5.1 Rechercher la clarté conceptuelle

Les populations qui parlent le Tigrigna utilisent différents termes ayant des connotations différentes pour exprimer le mot "environnement". Le terme "*tefetrawi*" signifie "ressources naturelles", alors que le terme "*kababawi*" veut dire "milieu environnant". Ce dernier terme correspond plus étroitement à la perspective des populations rurales qui considèrent l'environnement comme tout ce qu'il y a autour d'elles. Il englobe à la fois les ressources naturelles et humaines (sociales et culturelles) et il comprend les valeurs et les institutions locales dans toutes leurs dynamiques. Une exploration plus poussée du concept d'"environnement" tel qu'utilisé par les différentes parties prenantes à différents niveaux au Tigray devrait faciliter la communication de manière à pouvoir déboucher sur une vision plus large et une appréciation mutuelle plus grande. Ceci devrait aussi faciliter la conception de politiques appropriées.

De même, le concept de besoins "locaux" doit être exploré solidairement, de façon à ce que les parties prenantes se fassent une idée plus nette des interactions entre ce qui se passe dans la localité immédiate et ce qui se passe au-delà : en quoi les activités de personnes de l'extérieur peuvent-elles affecter l'environnement de quelqu'un et comment les activités de quelqu'un peuvent-elles influencer sur l'environnement de tiers, par ex. par l'exploitation des pâturages, les coupes de bois, la pollution de l'air et de l'eau, les interactions en amont et en aval, etc. L'enclavement d'un endroit risque d'obliger certains villageois à emmener leurs bêtes paître vers d'autres secteurs ou à chercher ailleurs du bois de feu, du chaume ou d'autres produits naturels. Le fait de voir sa propre localité comme faisant partie d'un système plus vaste, et les interactions avec les autres composantes du système, contribue à une vue plus holistique de la gouvernance et de la gestion de l'environnement. Les décideurs gouvernementaux pourraient aussi tirer parti de cette façon d'aborder l'environnement.

5.2 Renforcer les capacités au sein des organisations gouvernementales et non gouvernementales

L'EPLAUA pourrait jouer un rôle important de coordination de réseau en ce qui concerne l'intégration de l'environnement et du développement ; toutefois, il lui faut non seulement plus de savoir-faire technique et de capacités analytiques en matière d'environnement, mais aussi des compétences de communication et de facilitation de façon à ce qu'elle soit mieux capable de coordonner les parties prenantes dans leurs

réponses aux enjeux environnementaux. De fait, dans toutes les institutions gouvernementales du Tigray, les capacités techniques et politiques à analyser les enjeux environnementaux semblent faire défaut. L'intégration efficace de l'environnement exigerait donc le renforcement des capacités non seulement au sein de l'EPLAUA mais aussi dans les bureaux sectoriels pertinents.

Un renforcement des capacités systématique et ciblé en matière d'enjeux environnementaux engloberait les aspects suivants :

- **Formation et accompagnement pour une meilleure intégration des enjeux environnementaux** : en ce qui concerne le libellé des documents, on pourrait considérer que "l'environnement" est bien intégré mais que le raisonnement orienté sur l'environnement n'est pas encore appliqué de façon cohérente dans les activités quotidiennes des projets et des institutions. Les organisations gouvernementales et non gouvernementales du Tigray tentent de concevoir des stratégies et d'appliquer des méthodologies pour intégrer l'environnement mais elles éprouvent des difficultés à donner corps aux mots qui figurent dans les documents. Les points focaux chargés de l'environnement dans les bureaux sectoriels ont besoin d'une formation orientée sur la pratique qui aille au-delà des généralités sur l'environnement. Ils ont besoin d'être guidés dans leur raisonnement pour apprendre à aborder les enjeux environnementaux dans les travaux spécifiques de leurs institutions.
- **Partage horizontal et vertical de l'information** : il faudrait organiser des ateliers pour partager *entre les différents secteurs* les expériences en matière de gestion de l'environnement pour un développement durable – tant les succès que les échecs ; il ne faudrait pas se contenter de présenter des articles mais plutôt se focaliser sur l'analyse des principaux enjeux techniques et institutionnels. D'autres ateliers devraient réunir les perspectives des acteurs *de différents niveaux* et permettre aux populations locales d'exprimer leurs préoccupations et leurs points de vue aux "échelons supérieurs" ; à cet égard, il est particulièrement important que des méthodes d'atelier participatives soient appliquées afin de stimuler une véritable discussion à laquelle les participants des différents niveaux puissent contribuer.
- **Formation aux techniques d'évaluation de l'impact sur l'environnement (EIE) et accompagnement** : nécessaires pour que le personnel du gouvernement et des ONG puisse évaluer les impacts de leurs propres travaux. Ce point a suscité l'intérêt de plusieurs de nos interlocuteurs au Tigray, mais ils n'avaient pas suffisamment confiance en eux pour appliquer l'EIE même lorsqu'ils avaient reçu une formation dans ce sens – c'est la raison pour laquelle un accompagnement est aussi nécessaire.
- **Sensibilisation des décideurs de haut niveau aux enjeux environnementaux**, tout particulièrement ceux qui font pression pour des investissements rapides dans l'industrie et dans l'agriculture commerciale intensive. Le besoin d'un exercice de sensibilisation est beaucoup plus important à ce niveau qu'au niveau des utilisateurs fonciers.

5.3 Définir des conditions cadres pour l'application de la protection de l'environnement au niveau local

De nombreuses politiques et législations concernant la protection de l'environnement ont été élaborées, mais elles n'ont pas été appliquées correctement. L'EPLAUA devrait se concentrer d'une part sur la définition des conditions cadres pour l'observation et la



protection de l'environnement, d'une manière qui permette une prise de décisions au niveau local concernant les options technologiques et managériales et, d'autre part, sur l'application au niveau local de la protection de l'environnement à l'intérieur de ce cadre. Ce faisant, l'EPLAUA et tous les autres agents externes devraient reconnaître les valeurs locales que les communautés rurales attachent aux ressources naturelles dont elles dépendent et devraient encourager et consolider les manières propres au site et aux cultures qu'ont les populations locales d'observer et de protéger les ressources tout en les exploitant.

5.4 Optimiser l'apprentissage local en matière d'environnement et de développement

Les capacités de traiter avec les défis constants liés à l'environnement et au développement pourraient être renforcées en soutenant les efforts entrepris au Tigray pour promouvoir la recherche participative comme une approche à la vulgarisation dans l'agriculture et la GRN. Ceci revient à renforcer les capacités locales à s'adapter à des conditions qui changent constamment – l'essence même de la durabilité. Le BoARD a déjà commencé à reconnaître les innovations locales (par ex. en décernant des récompenses), en organisant des visites d'échange, en encourageant les agents du développement à intégrer les bonnes idées locales dans le développement des bassins versants au niveau micro, et en organisant des ateliers et des expositions où les divers acteurs de l'innovation peuvent dialoguer. En collaboration avec d'autres institutions gouvernementales et quelques ONG du Tigray dans le cadre d'un programme appelé PROLINNOVA⁴ – Éthiopie, il facilite les activités d'innovation participative afin d'explorer des moyens développés localement d'exploiter les ressources naturelles de façon productive et durable. D'autres partenaires qui pourraient être invités à se joindre à cette collaboration au niveau local sont les établissements scolaires primaires et secondaires, ce qui intensifierait leurs efforts d'intégration des systèmes scientifiques et de savoir local.

Des moyens novateurs de partager l'information sur les expériences locales en matière de gestion de l'environnement et d'exprimer des points de vue locaux sur des questions environnementales devraient être explorés, par exemple :

- Développer des outils d'appui à l'apprentissage, c.à.d. des moyens visuels et pratiques de clarifier les interactions entre la localité et le système plus vaste et l'interdépendance des composantes du système.
- Une documentation communautaire (par ex. une vidéo ou une radio participative) créée par des communautés qui gèrent bien leurs ressources naturelles et qui enregistrent leurs accomplissements et leurs préoccupations en leurs propres termes.
- Des prix décernés aux agents du développement qui enregistrent et partagent les réactions des agriculteurs à propos des nouvelles technologies destinées à améliorer l'agriculture et l'utilisation des ressources naturelles.
- La création de bases de données électroniques sur les bonnes pratiques locales en matière d'environnement et de développement.
- Des jurys citoyens pour discuter des sujets "brûlants" ayant trait à la gouvernance et à la gestion de l'environnement.

4. www.prolinnova.net



Initiative locale pour la gestion du sol, des pierres et de l'eau afin de créer des bandes de terres arables dans le district d'Irob au Tigray oriental

On pourrait tester l'efficacité de ces mécanismes à mettre plus en valeur les questions environnementales axées sur l'être humain dans les travaux de développement.

5.5 Effectuer des recherches pour accompagner l'action

Les politiques et bon nombre des technologies que le gouvernement et les ONG ont introduites au nom de la gestion de l'environnement et du développement au Tigray n'ont pas été bien appuyées par la recherche scientifique. Il serait nécessaire qu'une recherche orientée sur le développement accompagne les activités pilotes et il faudrait ensuite procéder à une démultiplication des projets réussis, au lieu de lancer des campagnes massives basées sur des technologies uniformes (par ex. les étangs de collecte de l'eau, la plantation d'essences exotiques) qui n'ont pas fait leur preuve dans la diversité des écosystèmes du Tigray.

Parmi les autres questions techniques qui exigent une recherche participative de manière à ce que les décideurs et les utilisateurs des ressources puissent prendre de meilleures décisions figurent : différentes façons d'utiliser les enclos et leurs implica-

tions ; le potentiel des espèces natives de fourrage ; les impacts positifs et négatifs des barrages et des étangs sur les sols et sur la productivité des cultures ; les contributions au travail et les changements dans la répartition des tâches dus aux technologies introduites comme l'affouragement en étable et la génération de compost ; les impacts de l'allocation de terres collectives à des groupes de jeunes ; et les impacts des intrants agricoles externes sur l'environnement. Il faudrait aussi entreprendre des recherches pour déterminer dans quelle mesure la croissance économique au Tigray se fait aux dépens de l'environnement.

5.6 Assigner des fonds destinés à la protection de l'environnement dans le cadre d'un soutien budgétaire

Irish Aid nous a demandé d'examiner comment l'environnement était intégré dans le cadre de l'appui budgétaire général qu'elle accorde au gouvernement du Tigray. L'appui budgétaire général comme outil de fourniture d'aide cadre bien avec les préoccupations d'équité du gouvernement, selon lesquelles tous les districts devraient avoir les mêmes opportunités de développement. Sachant que l'environnement est une question transversale, en théorie, l'aide attribuée à tous les bureaux hiérarchiques par le biais de l'appui budgétaire général pourrait contribuer à l'attention régionale (et non plus locale – ou axée sur le projet) accordée à l'environnement, à condition que les décideurs régionaux donnent la priorité à cette question. Le même principe s'appliquerait à l'intégration de l'environnement dans le nouveau projet multilatéral de Protection des services de base avec lequel fusionne le projet de soutien régional du Tigray d'Irish Aid. Toutefois, dans la pratique, il semble que l'intérêt des décideurs envers un développement rapide et la promotion d'investissements de grande envergure devienne prioritaire par rapport aux intérêts d'un développement durable. Si des enjeux environnementaux doivent être intégrés dans les processus régionaux de développement, Irish Aid aura besoin soit 1) de fournir des fonds supplémentaires spécialement destinés à l'intégration de l'environnement qui s'inscrivent en complément de la subvention globale octroyée au gouvernement du Tigray ; soit 2) de consacrer une partie de cette subvention à la protection de l'environnement.

Différents instruments d'aide peuvent se compléter. Une étude de l'ODI qui portait sur les objectifs environnementaux (ODI, 2006) stipulait que l'appui budgétaire général était "probablement insuffisant pour s'attaquer aux défis spécifiques soulevés par l'environnement". Cela suggère des synergies possibles entre l'appui budgétaire et d'autres formes d'aide, par ex. l'assistance technique, et le besoin de dotations sectorielles spécifiques et de travailler en dehors du gouvernement pour promouvoir une intégration efficace de l'environnement.

Les fonds désignés pour l'environnement pourraient être utilisés pour des activités systématiques de formation et d'apprentissage sur des questions environnementales de façon à veiller à ce que la subvention globale et les autres investissements dans la région du Tigray contribuent effectivement à l'intégration de l'environnement et du développement. Ils pourraient permettre de renforcer les capacités des législateurs régionaux, des décideurs des bureaux hiérarchiques, des services de recherche et de consultation, et des partenaires au développement au niveau local (ONG, organisations communau-

taires, communautés rurales) de façon à ce que les directives environnementales fixées puissent se traduire dans la pratique. Une partie des fonds devrait contribuer à renforcer l'EPLAUA, de façon à ce qu'elle puisse mettre en œuvre les attributions que lui confère son mandat (par ex. lier et coordonner les travaux des bureaux du gouvernement et des ONG au Tigray) et certaines des recommandations (par ex. définir des conditions cadres pour une protection de l'environnement au niveau local).

5.7 Renforcer les organisations et la voix des communautés locales

Puisque l'administration publique est en cours de décentralisation et que le gouvernement régional attribue des subventions globales aux districts, en théorie, la population locale devrait avoir davantage d'occasions d'exprimer ses préoccupations et ses besoins. Toutefois, le contrôle des fonds peut aussi accroître le pouvoir des agents de district sur la population locale. Pour compenser, il faudrait renforcer les organisations locales qui sont indépendantes des lignes hiérarchiques strictes établies par le gouvernement depuis l'échelon régional jusqu'au niveau le plus bas composé de cinq ménages.⁵

Un point d'accès prometteur au renforcement de la gouvernance au niveau local et, à terme aux échelons supérieurs, est de renforcer les capacités organisationnelles de gestion des comités de développement et de gestion des ressources qui ont des comptes à rendre aux communautés, comme par exemple les comités des bassins versants, les comités de gestion des fonds tournants, les comités de gestion des points d'eau, etc. Le renforcement des capacités locales en matière de leadership, d'encadrement et de prise de décision participative par le biais de ce type de comités locaux leur donnerait davantage confiance pour faire valoir leurs droits à gérer leur propre développement d'une manière spécifique au site, au lieu de suivre le système encore relativement peu souple promu par le gouvernement. Jusqu'à présent, les agences extérieures travaillant avec les organisations locales au Tigray ont facilité la formation de ces organisations afin de mettre en œuvre une activité promue par l'agence extérieure, telle que la gestion d'un fonds tournant. Dans la plupart des cas, toutefois, elles n'ont pas encouragé les membres des organisations locales à unir leurs forces pour influencer la prise de décisions au niveau local concernant la gestion de l'environnement ou d'autres questions politiques. En d'autres termes, elles n'ont guère accordé d'attention aux aspects du développement organisationnel qui renforcent la voix des citoyens.

De solides organisations communautaires capables d'accéder à l'information et de faire entendre la voix de leurs membres non seulement au niveau local mais aussi à des échelons supérieurs sont essentielles pour une bonne gouvernance de l'environnement. Les organisations communautaires ont besoin d'être reliées à des sources d'information sur les questions touchant à l'environnement et au développement et leur capacité à rechercher elles-mêmes l'information a besoin d'être renforcée. Certaines activités sont déjà déployées au Tigray afin d'explorer les possibilités de "fonds d'apprentissage" gérés par la communauté de façon à ce que les populations locales puissent accéder à l'information – en rendant aussi visite à d'autres secteurs – et pour qu'elles puissent

5. Il y a longtemps que le gouvernement du Tigray a défini une ligne de commandement allant du niveau régional en passant par les zones, les districts et les sous-districts et jusqu'à des cellules de cinq ménages. Cette mesure vise principalement à garantir un déploiement adéquat des campagnes annuelles de CES, auxquelles chaque ménage est obligé de contribuer un certain nombre de journées non rémunérées.



identifier quelles sont les idées nouvelles qu'elles aimeraient essayer et comment elles pourraient s'y prendre. Les fonds leur permettent également de faire appel à un soutien extérieur lorsqu'elles en ont besoin (Yohannes, 2006). De tels groupes d'apprentissage local pourraient être reliés aux Centres de formation agricole récemment ouverts dans l'ensemble du Tigray, et dans d'autres régions d'Éthiopie.

5.8 Travailler avec et par le biais de la société civile éthiopienne

Une bonne politique de l'environnement dépend d'une société civile dynamique qui soit capable de passer au crible la politique et sa mise en œuvre aux niveaux local, régional et national. Les organisations de la société civile (OSC) peuvent veiller à ce que l'environnement figure à l'ordre du jour politique. Le fait de travailler avec elles peut aussi inciter les citoyens à exiger que le gouvernement leur rende davantage de comptes sur les questions liées à l'environnement. De fait, un dialogue au niveau local avec la société civile peut servir à informer la politique aux niveaux régional et national.

Pour des raisons historiques et politiques, les ONG du Tigray sont rares et généralement faibles. Toutefois, la société civile est plus large que ne le suggèrent les ONG effectivement immatriculées, et le renforcement des OSC ne veut pas nécessairement dire qu'il faille rassembler les gens pour former de nouvelles organisations. Il existe d'ores et déjà de nombreuses institutions autochtones, telles que les groupes basés sur la foi, l'entraide, une bourse de travail ou un système d'épargne et de crédit, ainsi que des organisations "modernes" comme les clubs de protection de l'environnement ou les clubs du VIH/sida, les associations de parents d'élèves, les coopératives et les associations d'adhérents visant à financer des activités de développement local. Le renforcement des OSC consisterait, entre autres, à aider des associations de femmes et de jeunes du Tigray à devenir plus indépendantes de façon à ce qu'elles ne soient plus perçues essentiellement comme les véhicules d'un parti politique pour favoriser la communication du niveau régional au niveau villageois.

Dans le climat politique actuel en Éthiopie, il existe de bonnes raisons pour accorder un soutien de projet aux éléments de la société civile comme partenaires locaux au développement (ONG, organisations communautaires) en vue de renforcer les mécanismes de dialogue politique démocratique. Ce soutien ne pourrait pas être donné par une agence gouvernementale. Il exigerait un projet pilote qui puisse tester et démontrer comment le fait d'appuyer la société civile peut faire en sorte que la politique, les services gouvernementaux et autres formes de mise en œuvre réagissent davantage aux exigences du public. Ceci cadre parfaitement avec la quatrième composante du nouveau projet de Protection des services de base (*Protection of Basic Services – PBS*) inauguré en 2006 par la Banque mondiale et d'autres grands bailleurs en Éthiopie : *promouvoir la responsabilité sociale* liée à la fourniture décentralisée de services, y compris les services du secteur agricole, de l'eau, de l'éducation et de la santé. Cette composante doit être gérée par une ONG avec l'appui d'un Fonds d'affectation spéciale à plusieurs bailleurs. Irish Aid et d'autres agences donatrices devraient envisager d'intégrer leur soutien à la société civile par rapport aux questions environnementales dans ce quatrième élément de la PBS.

Bibliographie

- Asfaha Z. & Waters-Bayer A. 2001. Outwitters of water: outstanding Irob innovation in northern Ethiopia. In: Reij C & Waters-Bayer A (eds), *Farmer innovation in Africa: a source of inspiration for agricultural development*. Earthscan, Londres, pp. 144-154.
- Assefa A. & van Keulen H. 2005. Soil nutrient dynamics under alternative farm management practices in integrated crop-livestock systems in the northern highlands of Ethiopia. Présentation Powerpoint. Wageningen University and Research (WUR), Wageningen.
- BoANR. 1997. Tigray Soil and Water Conservation Action Plan. BoANR, Mekelle.
- Boven K. & Morohashi J. (eds). 2002. *Best practices using indigenous knowledge*. Nuffic, La Haye / UNESCO-MOST, Paris.
- Fitsum H., Pender J. & Nega G. 2002. *Land degradation and strategies for sustainable land management in the Ethiopian highlands: Tigray Region*. ILRI Working Paper 25. ILRI, Addis Abeba.
- Hailu A., Yohannes G.M., Abera G.A. & Waters-Bayer A. 2006. Participatory research that builds on local innovation in beekeeping to escape poverty. Article présenté à la Deutschen Tropentag, Bonn, du 11 au 13 octobre 2006.
- Hurni H. 1988. *Ecological issues in the creation of famine in Ethiopia*. Berne : Programme de recherche sur la conservation des sols, Groupe pour le Développement et l'Environnement, Université de Berne.
- Igbokwe K. & Adede J. 2001. Integrated watershed management in Eastern Tigray: mid-term impact evaluation report. Institut international de la reconstruction rurale, Nairobi.
- ILEIA. 2000. Grassroots innovation. *ILEIA Newsletter* 16:2.
- ILEIA. 2006. Building knowledge through farmer innovation and participation. *LEISA Magazine* 22:2.
- Kinyamario JI & Imbamba SK. 1992. Savanna at Nairobi National Park, Nairobi. In: Long SP, Jones MB & Roberts MJ (eds), *Primary Productivity of Grass Ecosystems of the Tropics and Sub-tropics* (Chapman and Hall, London), pp. 25-69.
- Mengistu H. 2003. *The soil makers: analysis of local socio-technical innovations and transformation of Irobland farmers, northeast Ethiopia*. Thèse de MSc, Wageningen University.



Mitiku H., Waters-Bayer A., Mamusha L., Mengistu H., Berhan G.A., Fetien A. & Yohannes G.M. (eds). 2000. *Farmer innovation in land husbandry: proceedings of Anglophone Regional Workshop, 6–11 February 2000, Mekelle, Tigray, Ethiopia*. Mekelle University ISWC II, Mekelle.

Mitiku H., Witten W., Kinfe A., Sintayo F., Adane K., Getahun K. & Getachew R. 2005. Land registration in Tigray. *Securing Land Rights in Africa Research Report 2*. IIED, Londres.

ODI. 2006. Addressing environmental objectives in the context of budget support. Overseas Development Institute, Londres.

Reij C. & Waters-Bayer A. (eds). 2001. *Farmer innovation in Africa: a source of inspiration for agricultural development*. Earthscan, Londres.

Yohannes G.M. 2006. Feasibility study into the introduction of a Local Innovation Support Facility: case of Amaro-Kelle District of Southern Region and Wukro-Maryie District of Tigray Region, Ethiopia. Rapport préparé pour le FAIR (Farmer Access to Innovation Resources). PROFIEET, Addis Abeba.

Yohannes G.M. & Waters-Bayer A. 2006. Learning from good environmental practice in development in Tigray, Ethiopia. Étude commanditée par Irish Aid par l'intermédiaire de l'IIED. (Institut International pour l'Environnement et le Développement). Addis Abeba / Göttingen.

Abonnement aux *Dossiers des Zones Arides et à Haramata*

Les *Dossiers des Zones Arides et Haramata* sont publiés en français et en anglais deux fois par an. Trois ou quatre *Dossiers* accompagnent chaque numéro de *Haramata*. Un abonnement gratuit est disponible pour les individus et les organisations souhaitant recevoir ces publications régulièrement. Pour davantage d'information ou pour vous abonner, vous pouvez contacter : Programmes Zones Arides, IIED, 3 Endsleigh Street, London WC1H 0DD, Royaume-Uni.
Email : drylands@iied.org
Tél : +44 (0)20 7388 2117.
Fax : +44 (0)20 7388 2826.
Vous pouvez également télécharger ces publications en vous rendant sur notre site Web à www.iied.org/NR/drylands/haramata.html

Autres publications de l'IIED

Pour obtenir d'anciens numéros des *Dossiers* ou des informations sur les autres publications de l'IIED, veuillez contacter : Earthprint Limited, Orders Department, PO Box 119, Stevenage, Hertfordshire SG1 4TP, Royaume-Uni.
Fax: +44 (0)1438 748844.
Email : orders@earthprint.co.uk

Une base de données des publications de l'IIED, munie d'un moteur de recherche, est disponible à : www.iied.org/bookshop/index.html

Dossiers des Zones Arides

- 146 Gestion communautaire de la faune sauvage en Tanzanie
Fred Nelson – 2007
- 145 Les arbres sont notre épine dorsale – Intégration de l'environnement et du développement local dans le Tigray en Ethiopie
Yohannes GebreMichael et Ann Waters-Bayer – 2007
- 144 Les paysans maliens exclus de la propriété foncière? Les avatars de l'appropriation par le titre foncier
Moussa Djiré – 2007
- 143 Femmes sans terre, femmes sans repères ? Genre, foncier et décentralisation au Niger
Marthe Diarra et Marie Monimart – 2006
- 142 Le pastoralisme, richesse cachée des zones arides ? Développement d'un cadre économique pour l'évaluation du pastoralisme en Afrique de l'Est
Ced Hesse et James MacGregor – 2006
- 141 Conflits entre agriculteurs et éleveurs au nord-ouest du Mali
Sabrina Beeler – 2006
- 140 Ambivalence et contradiction. Examen du cadre politique tanzanien vis-à-vis du pastoralisme
A. Z. Mattee et M. Shem – 2006
- 139 Droits fonciers et accès à l'eau au Sahel. Défis et perspectives pour l'agriculture et l'élevage
Sous la direction de Lorenzo Cotula – 2006
- 138 Accès à la terre et sécurisation des nouveaux acteurs autour du lac Bazèga (Burkina Faso)
Sayouba Ouédraogo – 2006
- 137 Les leçons tirées du travail de gestion des conflits dans l'ensemble Karimojong
Richard Grahn – 2005
- 136 Le foncier en Afrique : Actif marchand ou moyen de subsistance sûr ?
IIED/NRI/Royal African Society – 2005
- 135 Décentralisation et participation citoyenne. Evaluation participative de la décentralisation et amélioration de la transparence budgétaire
Bara Guèye – 2005
- 134 Portraits de l'agriculture familiale en Afrique de l'Ouest
Su Fei Tan et Bara Guèye (eds) – 2005
- 133 Exploitations familiales et entreprises agricoles dans la zone des Niayes au Sénégal
Oussouby Touré et Sidy Mohamed Seck – 2005
- 132 Du labeur au labour : Liens entre les remises de fonds internationales et l'accès au foncier en Afrique de l'Ouest
Lorenzo Cotula et Camilla Toulmin (eds) – 2004
- 131 L'évolution et les répercussions de l'écotourisme de type communautaire dans le nord de la Tanzanie
Fred Nelson – 2004
- 130 Mythes et réalités de la gouvernance locale : l'expérience de la commune rurale de Sanankoroba, Mali
Moussa Djiré – 2004
- 129 De la colonisation du vide à la concertation sur le plein : Réglementation de l'exploitation d'une zone pastorale à Samorogouan, Burkina Faso
Joost Nelen, Nata Traoré, Moumouni Ouattara – 2004
- 128 Pression foncière et nouvelles normes d'accès à la terre : vers une déféminisation de l'agriculture au sud Niger ?
Marthe Doka et Marie Monimart – 2004
- 127 La mise en place de la décentralisation au Mali : cas de deux communes rurales
Amadi Coulibaly et Thea Hilhorst – 2004
- 126 Impact des lois pastorales sur la gestion équitable et durable des ressources naturelles en Guinée
Oussouby Touré – 2004

- 125 Médiation dans un cadre en mutation : Victoires et défaites dans la gestion des conflits liés aux ressources naturelles dans le sud-ouest du Burkina
Maria Brockhaus, Tanja Pickardt, Barbara Rischkowsky – 2003
- 124 Micro-politiques foncières dans trois villages de la province du Bam au Burkina Faso : Stratégies locales d'échange de terres
Volker Stamm, Jean-Pierre W. Sawadogo, Saidou Robert Ouédraogo, Denis Ouédraogo – 2003
- 123 Transformations de l'agriculture ouest-africaine et rôle des exploitations familiales
Camilla Toulmin et Bara Guèye – 2003
- 122 Plans fonciers ruraux : Conditions de pertinence des systèmes d'identification et d'enregistrement des droits coutumiers
Jean-Pierre Chauveau – 2003
- 121 Les droits de pêche en plaine inondée dans le Gwendégoué (Pays winye, centre-ouest du Burkina Faso)
Jean-Pierre Jacob – 2003
- 120 Régime foncier communautaire. La nouvelle loi sur le foncier villageois de 1999 en Tanzanie. Questions et réponses
Liz Alden Wily – 2003
- 119 L'avenir des exploitations familiales en Afrique de l'Ouest. Que peut-on apprendre des données à long terme ?
Michael Mortimore – 2003
- 118 Les nouveaux acteurs et la promotion des activités agro-sylvo-pastorales dans le sud du Burkina Faso : Faux départ ou inexpérience ?
Moussa Ouédraogo – 2003
- 117 Sécuriser les transactions foncières dans l'ouest du Burkina Faso
Paul Mathieu, Philippe Lavigne Delville, Hubert Ouédraogo, Mahamadou Zongo et Lacinan Paré – 2003
- 116 "Genre" et gestion des conflits relatifs aux ressources naturelles à Nioro du Sahel, au Mali
Lucy Hamilton et Aly Dama – 2003
- 115 Gestion des ressources naturelles et politique foncière dans les pays en voie de développement : Leçons apprises et nouveaux défis pour la Banque Mondiale
John W. Bruce et Robin Mearns – 2002
- 114 'S'approprier de l'avenir' : La création d'institutions pastorales dans le Nord du Kenya
Isobel Birch et Halima A.O. Shuria – 2002
- 113 Quel avenir pour les agricultures familiales d'Afrique de l'Ouest dans un contexte libéralisé ?
Jean-François Bélières, Pierre-Marie Bosc, Guy Faure, Stéphane Fournier, Bruno Losch – 2002
- 112 Le foncier dans les politiques de développement au Burkina Faso : enjeux et stratégies
Moussa Ouédraogo – 2002
- 111 Parcs au-delà des Parcs : Ecotourisme communautaire ou nouveau revers pour les pasteurs massais au Kenya ?
Marcel Rutten – 2002
- 110 Les zones où il n'existent pas de données : approches participatives en d'épidémiologie vétérinaire dans les zones pastorales de la Corne de l'Afrique
Andy Catley et Jeffrey Mariner – 2002
- 109 Profil d'évolution de l'environnement dans le Bassin du lac Manyara, Tanzanie
Rick Rohde et Thea Hilhorst – 2001
- 108 Barrages et développement : un nouveau cadre pour la prise de décision
La Commission mondiale des barrages – 2001
- 107 Sécurisation des droits fonciers délégués en Afrique de l'Ouest
P. Lavigne-Delville, C. Toumin, J-P. Colin, J-P. Chauveau – 2001
- 106 Développement local et gestion communautaire des forêts : expérience au Mali
Intercoopération – 2001
- 105 Partenariat entre la municipalité et la société civile : exemple de la gestion des déchets urbains à Bamako
Modibo Kéita – 2001
- 104 Historique de la gestion forestière en Afrique de l'Ouest. Ou : comment la 'science' exclut les paysans
Jesse Ribot – 2001
- 103 Renforcement des droits d'exploitation liés aux ressources locales
Tenna Shiterek, Sintayehu Manaye et Berihun Abebe – 2001
- 102 Terroirs d'attache des pasteurs au Niger
Roland Hammel – 2001
- 101 Le Sahel : Une dégradation des terres exagérée, un potentiel paysan sous-estimé
Valentina Mazzucato et David Niemeijer – 2001
- 100 Régimes fonciers en Afrique : Remise en cause des hypothèses de base
Christian Lund – 2000
- 99 Vers une gestion démocratique des forêts en Afrique orientale et australe
Liz Alden Wily – 2000
- 98 Elaboration d'un Code local pour la gestion des ressources naturelles : le cas de la province du Bam au Burkina Faso
Sabine Dorlöchter-Sulser, Karl P. Kirsch-Jung et Martin Sulser – 2000
- 97 Pérénnité et diversité: Stratégies des foyers en milieu rural au Mali
IER, IDS et IIED – 2000
- 96 Réforme foncière au Nord et au Sud
Camilla Toulmin et Simon Pepper – 2000
- 95 La question foncière en Côte d'Ivoire. Ou : Comment remettre à zéro le compteur de l'histoire
Jean-Pierre Chauveau – 2000

- 94 Gestion commune des ressources naturelles : vers un renforcement des capacités locales
Bernard Bonnet – 2000
- 93 Fleuve Sénégal : gestion de la crue et avenir de la Vallée
Adrian Adams – 2000
- 92 Sécuriser les droits fonciers pour combattre la désertification : le cas du nord Togo
Alinou Koffi Olulumazo – 2000
- 91 Plan Foncier Rural en Côte d'Ivoire : une approche novatrice
Volker Stamm – 2000
- 90 La gestion communautaire des ressources naturelles en Namibie
Brian T.B. Jones – 1999
- 89 La gestion communautaire des forêts au Zimbabwe
Yemi Katerere, Emmanuel Guveya et Kay Muir – 1999
- 88 La longue saison sèche : interaction agriculture-élevage dans le sud du Mali
Joshua Ramisch – 1999
- 87 Ou va la participation ? Expériences de l'Afrique de l'Ouest francophone
Mamadou Bara Guèye – 1999
- 86 Comment articuler législation nationale et droits fonciers locaux : expériences en Afrique de l'Ouest francophone
Philippe Lavigne Delville – 1999
- 85 Régimes fonciers et pastoralisme dans les zones agricoles en expansion : Soudan et Corne de l'Afrique
Salah Shazali, Abdel Ghaffar M.Ahmed – 1999
- 84 Mise en œuvre de la réforme foncière en Ouganda : les défis à venir
Eddie Nsamba-Gayiyi – 1999
- 83 Intégration des systèmes fonciers modernes et coutumiers : l'exemple de l'Ouganda
Rose Mwebaza – 1999
- 82 Réforme foncière en Afrique du Sud : le cas de la province du Cap
Lungisile Ntsebeza – 1999
- 81 La gestion décentralisée des ressources naturelles au Sahel : bilan et analyse
Mike Winter – 1998
- 80 Conflits et disettes : les razzias du Turkana au Kenya
Dylan Hendrickson, Jeremy Armon et Robin Mearns – 1998
- 79 Quels outils pour l'agriculture durable ? Analyse comparée des méthodes participatives
Irene Guijt et Laurens van Veldhuizen – 1998
- 78 Une convention locale pour la gestion participative de la brousse au Mali
Thea Hilhorst et Amadi Coulibaly – 1998
- 77 Conserver ou consommer ? Réflexion sur les mesures d'incitation pour une gestion durable des ressources naturelles
F. Zaal, M. Laman et C. M. Sourang – 1998
- 76 Les conflits fonciers et leur gestion dans la 5ème Région du Mali
Idrissa Maïga et Gouro Diallo – 1998
- 75 Limites de la planification de l'environnement dans un monde en cours d'ajustement structurel : le cas du Burkina Faso
Mike Speirs et Henrik Secher Marcussen – 1998
- 74 Associations locales de gestion des ressources naturelles du Kelka, Mali
Yacouba Dème – 1998
- 73 Les pasteurs nomades au Kenya : aspects humains et écologiques des Pokots de l'Est
Ute Reckers – 1997
- 72 La gestion des mares d'eau dans le département de Podor, Sénégal
Rosnert Ludovic Alissoutin – 1997
- 71 Histoire et évolution des régimes fonciers et de l'administration en Afrique occidentale
Michael Mortimore – 1997
- 70 Les conflits fonciers et le droit étatique, communautaire et local au Burkina Faso
Christian Lund – 1997
- 69 Le monde pastoral face au changement : schéma d'adaptation des Rabaris de Kutch, dans la région de Gujarat
Archana Choski et Caroline Dyer – 1996
- 68 Rôle des ONG dans la réforme des politiques de gestion des ressources naturelles au Burkina Faso
Souleymane Zeba – 1996
- 67 Techniques traditionnelles de conservation de l'eau et des sols en Afrique
Ian Scoones, Chris Reij et Camilla Toulmin – 1996
- 66 Le rôle des nomades et pasteurs transhumants dans la réhabilitation et la gestion de la plaine inondable de Logone, au nord Cameroun
Paul Scholte, Saidou Kari et Mark Moritz – 1996
- 65 Le développement agricole au Koweït
Sarah Al-Sayed Omar, Samira Al-Sayed Omar et Tareq Madouh – 1996
- 64 Migrations d'après sécheresse et innovations technologiques chez les pasteurs fulani du Sénégal
Kristine Juul – 1996
- 63 La conservation indigène des eaux et du sol dans le sud du Zimbabwe : techniques, évolution historique et récents développements dus à la recherche participative et à la vulgarisation
J. Hagmann et K. Muwira – 1996
- 62 Adaptations des pasteurs traditionnels au Projet du Canal du Rajasthan
Saurabh Sinha – 1996
- 61 Conflits de l'eau dans la vallée du fleuve Sénégal : implications d'un scénario "zéro inondation"
Salem Muneera-Murdock et Madiodio Niasse – 1996
- 60 Les effets de l'exode masculin sur la gestion des ressources naturelles par les femmes au Soudan
Mary Myers avec Rosalind David, Sarra Akkrat et Amani Awad Hamid – 1995

- 59 L'appropriation privée en milieu rural : politiques foncières et pratiques locales au Burkina Faso
Armelle Faure – 1995
- 58 Planification participative en milieu pastoral : quelques expériences récentes
Anne Waters-Bayer, Wolfgang Bayer, Annette von Lossau – 1995
- 57 Foncier, dégradation des terres et désertification en Afrique : réflexions à partir de l'exemple du Sahel
Brigitte Thébaud – 1995
- 56 Convention de lutte contre la Désertification : orientations des activités des ONG
Camilla Toulmin – 1995
- 55 Vers une reconnaissance de l'efficacité pastorale traditionnelle : les leçons d'une expérience de pâturage contrôlé dans le nord du Sénégal
Brigitte Thébaud, Hermann Grell et Sabine Miehe – 1995
- 54 Démocratiser la vie politique locale de haut en bas : l'approche de gestion des terroirs au Burkina Faso
Lars Engberg Pedersen – 1995
- 53 Systèmes actuels de gestion des ressources naturelles : cas du foncier dans la communauté rurale de Gamaaji Saare au Sénégal
Awa Ka – 1994
- 52 La gestion des adaptations pastorales dans les collines de la Mer Rouge, au Soudan : défi et dilemmes
Leif Manger – 1994
- 51 La connaissance de la classification et gestion paysanne des terres : rôle dans l'orientation des actions de recherche et de développement
Salif Kanté et Toon Defoer – 1994
- 50 Femmes pastoralistes et gestion du bétail : exemples tirés du nord de l'Ouganda et du centre du Tchad
Hedwig Bruggeman – 1994
- 49 Conflits et alliances entre agriculteurs et éleveurs : le cas du Goll de Fandène
Mamadou Bara Guèye – 1994
- 48 Risques et incertitude dans les zones arides africaines : aspects sociaux de la désertification
Yvette D Evers – 1994
- 47 Environnement, croissance démographique et productivité au Kenya : le cas du district de Machakos
Mary Tiffen et Michael Mortimore – 1994
- 46 L'Etat et la gestion des pâturages : la création et l'érosion d'institutions pastorales au Mali
Trond Vedeld – 1993
- 45 Travail avec les organisations de base au Sénégal
Nohoune Lèye – 1993
- 44 En attendant le Code Rural : réflexions sur une réforme de la tenure foncière au Niger
Christian Lund – 1993
- 43 Pastoralisme, crise et transformation à Karamoja
Joe Oloka-Onyango, Gariyo Zie, Frank Muhereza – 1993
- 42 Lutter contre la désertification : réflexions préliminaires à une convention mondiale
Camilla Toulmin – 1993
- 41 Des "victimes de progrès" bien négligées : Les Gujars d'Uttar Pradesh
Shiraz Vira – 1993
- 40 Trouver la bonne voie : Lier les concepts à l'action afin d'améliorer l'utilisation des ressources dans le Sahel ouest-africain
Thomas M. Painter – 1993
- 39 Les rapports entre les instituts de recherche et les ONG dans le domaine de la conservation des eaux et des sols au Burkina Faso
P Lindskog et A Mando – 1992
- 38 Les bas-fonds des zones arides : ressources-clés pour la production agricole et pastorale en Afrique
Ian Scoones – 1992
- 37 La collaboration entre les organisations non-gouvernementales sénégalaises et le système national de recherche agricole : contraintes et perspectives
Mamadou Bara Guèye – 1992
- 36 L'herbe semble toujours plus verte de l'autre côté : étude des Raikas, pasteurs nomades du Rajasthan
Arun Agrawal – 1992
- 35 Des bois de villages à la gestion du terroir villageois en Afrique de l'Ouest
Ibrahima Guèye et Peter Laban – 1992
- 34 La dégradation et la réhabilitation des terres : rétrospective et prospective de la recherche en Afrique 1980-1990
Michael Stocking – 1992
- 33 Repenser l'écologie des parcours : Implications pour la gestion des terres de parcours en Afrique
R H Behnke et I Scoones – 1992
- 32 Pasteurs et planificateurs : connaissances locales et gestion des ressources dans la réserve de pâturages de Gidan Magajia, au Nigéria du Nord
M A Mohamed Salih – 1992
- 31 Pauvreté et environnement en Afrique : Que faire?
ENDA-Tiers Monde – 1991
- 30 La décentralisation de la gestion des ressources de propriété commune : étude de l'application au district de Nyaminyami du programme de gestion de la faune du Zimbabwe
J Murombedzi – 1991
- 29 Mbeguè : L'habile destruction d'une forêt sahélienne
K Schoonmaker Freudenberger – 1991
- 28 Les femmes dans les sociétés pastorales d'Afrique orientale et occidentale
J Pointing et S Joekes – 1991
- 27 La récolte des céréales sauvages dans la région du Gourma au Mali
A Maiga, P N de Leeuw, L Diarra et P Hiernaux – 1991
- 26 Pastoralisme, conservation et développement dans la région du Grand Serengeti
M S Parkipuny – 1991
- 25 La coopération au développement et la crise du développement et de l'environnement
Kishore Saint – 1991

- 24 La réforme foncière et la restitution des droits aux paysans : quelques conditions de base pour inverser la dégradation écologique au Sahel
Keletigui A. Mariko – 1991
- 23 Les techniques traditionnelles de conservation des eaux et des sols sur le plateau Dogon, Mali
Armand Kassogué avec Jean Dolo et Tom Ponsioen – 1990
- 22 Ngaynaaka majji : la perte des pratiques pastorales dans le Ferlo, Nord Sénégal
Oussouby Touré – 1990
- 21 Lutte contre la sécheresse : les stratégies paysannes et leurs répercussions politiques
Dr N S Jodha – 1990
- 20 Le rôle des ONG et les besoins de développement de la Somalie dans les années 1990
Abdi Ahmed Osman – 1990
- 19 Farmer-First : pour un développement durable des zones arides d'Afrique
Camilla Toulmin et Robert Chambers – 1990
- 18 ACORD va-t-il exister dans les années 90 ?
ACORD – 1990
- 17 La participation de la population dans les projets écologiques, dans les pays en voie de développement
Carel Drijver – 1990
- 16 Programme d'écosystème des villages
Anil Agarwal, Sunita Narain – 1990
- 15 Zooforé : ami ou ennemi des forêts: le point de vue d'un fils de paysan malien
Youssouf Sanogo – 1990
- 14 Le kit d'Informations sur le Sahel
IUCN – 1989
- 13 La démographie du Sahel
IUCN – 1989
- 12 Femmes et lutte contre la désertification
Marie Monimart – 1989
- 11 Les orientations de Ségou : rencontre régionale de Ségou, Mali sur la gestion des terroirs sahéliens
CILSS/Club du Sahel – 1989
- 10 La pluviométrie dans le Sahel
IUCN – 1989
- 9 L'alimentation et la production agricole dans le Sahel
IUCN – 1989
- 8 Le pastoralisme en Afrique Orientale : A terrains communs, problèmes communs
Charles Lane et Jeremy Swift – 1989
- 7 Participation populaire au développement
CILSS – 1989
- 6 Fonds international pour le développement agricole : Programme Spécial pour les pays sub-sahariens d'Afrique affectés par la sécheresse et la désertification.
IFAD – 1989
- 5 Vers une évaluation du succès remporté au cours des projets de gestion des ressources naturelles au Sahel
Jamie Skinner – 1989
- 4 Prévention des sinistres dans les zones arides : une vue d'ensemble sur les efforts nationaux en Ethiopie et études de cas de la Société de la Croix Rouge Ethiopienne
Costantinos Berhe – 1989
- 3 La foresterie participative. Séminaire national pour ONG maliennes – Ségou, Mali, 19-21 septembre 1988
IIED – 1988
- 2 Une analyse de la désertification et dégradation des terres aux zones arides et semi-arides
Andrew Warren et Clive Agnew – 1988
- 1 Le rôle des ONG indigènes dans la relance et le développement africains : les arguments en faveur de la coopération régionale et sous-régionale
Kabiru Kinyanjui – 1988



Recommandations pour la soumission d'articles dans la série des *Dossiers*

Tous nos lecteurs peuvent contribuer à la série des *Dossiers* des Zones Arides.

Contenu

Les *Dossiers*, publiés conjointement avec le bulletin *Haramata*, sont conçus pour vous aider à partager les résultats de vos recherches, votre expérience pratique en matière de développement ou vos idées conceptuelles sur des thèmes spécifiques ayant trait au développement des zones arides. Bien que la majorité de nos lecteurs soient basés en Afrique, nous encourageons également la soumission d'articles émanant d'autres zones arides. Tous les *Dossiers* sont publiés en français et en anglais afin de promouvoir l'échange d'informations entre chercheurs et praticiens du développement de pays francophones et anglophones.

Les *Dossiers* ne sont pas des publications académiques, mais doivent présenter des informations qui soient basées sur la recherche ou l'expérience pratique, et être accessibles à une audience non spécialisée.

Style

Les *Dossiers* doivent être courts, faciles à lire et bien structurés.

- Utilisez des phrases courtes et des paragraphes.
- Adoptez un langage simple.
- Utilisez la voix active.
- Utilisez une variété d'approches visuelles (texte, tableaux, encadrés, figures, photographies).
- Longueur : 7000 mots maximum (y compris les annexes éventuelles).

Processus éditorial

Veillez nous envoyer votre article en version électronique (format Word) ou en version papier si vous n'avez pas accès au courrier électronique, en français ou en anglais. Un comité éditorial examinera votre article ; il évaluera sa pertinence pour le développement des zones arides et vous enverra des commentaires écrits, y compris des suggestions sur les modifications nécessaires pour que l'article soit accepté pour publication. Il vous consultera pour toute modification éditoriale ultérieure. Une fois votre article accepté, il sera traduit dans l'autre langue (anglais ou français) et nous vous ferons parvenir la traduction pour vérification, si vous le souhaitez.

Nous aimons illustrer les *Dossiers* avec quelques photos, cartes, dessins ou même des dessins humoristiques. Si vous disposez d'illustrations, envoyez-les-nous séparément dans leur format d'origine (les photographies doivent par exemple être soumises en fichiers jpeg ou gif) et intégrez-les également au document Word. Cela nous permettra de les modifier et de garantir une bonne reproduction des illustrations à l'impression.

Vous pouvez également nous envoyer une idée de *Dossier*, plutôt qu'un document complet. Il peut s'agir de quelques idées présentées dans un email, que nous pourrions vous aider à élaborer pour en faire un article.

Veillez envoyer vos articles ou toute correspondance à :

Programme Zones Arides

IIED

3 Endsleigh Street

London WC1H 0DD

Royaume-Uni

Tél. : +44 (0)20 7388 2117

Fax : +44 (0)20 7388 2826

Email : drylands@iied.org

Améliorer les conditions de vie des populations des zones arides de l'Afrique : c'est là l'objectif du Programme Zones Arides de l'IIED.

Nos priorités consistent à :

- renforcer les capacités des populations locales à gérer leurs ressources de manière durable et équitable ;
- promouvoir des politiques et institutions qui garantissent des processus de prise de décisions participatifs ;
- intervenir dans des processus internationaux qui favorisent les besoins des populations des zones arides.

Avec différents partenaires d'Afrique et d'Europe, nous menons des recherches sur des thèmes politiques clés concernant directement les populations pauvres, et nous encourageons un dialogue informé sur ces thèmes. Notre travail englobe un large éventail de domaines, allant du foncier et de l'accès équitable aux ressources naturelles à l'avenir des exploitations familiales dans un contexte de mondialisation ; du développement pastoral et de la gestion des ressources naturelles communes à la gestion des ressources transnationales ; de la bonne gouvernance et de l'inclusion sociale aux liens entre les sphères rurale et urbaine ; de l'alphabétisation et de la participation démocratique à l'intégration régionale et aux migrations internationales.

Ces Dossiers constituent un forum d'échange pour les praticiens du développement et les décideurs politiques, leur permettant de partager leurs idées et expériences relatives aux problématiques de développement affectant les populations des zones arides.

Les Dossiers sont publiés en français et en anglais. Ils peuvent être téléchargés sur notre site web à www.iied.org/NR/drylands/haramata.html

Institut International pour l'Environnement et le Développement
3 Endsleigh Street
Londres WC1H 0DD
Royaume-Uni

Tél : (+44 20) 7388 2117
Fax : (+44 20) 7388 2826
Email : drylands@iied.org
Site web : www.iied.org

